

Compte rendu visite du CGVVR à Vienne le 10 juin 2024

(Centre Généalogique de Vienne et de la Vallée du Rhône)

Présents : Jean-Marc Charnay (Estrablin Historique)

Christine Sell (présidente CGVVR)

Compte rendu rédigé par JM Charnay.

J'avais vu sur le site du CGVVR (<https://cgvvr.org/>) des publications qui m'intéressaient. J'ai donc pris rendez-vous avec Christine Sell lors d'une permanence dans leur local (partagé, et pas mieux que la salle Guicherd) qui se trouve rue des Aqueducs à Vienne dans le local des syndicats au-dessus du gymnase Schneider.

Vous trouverez à cette page : <https://cgvvr.org/trombinoscope/> l'organigramme de ce club de généalogie.

Etaient présents à la permanence lors de mon passage : Christine Sell, Yannick Rochet, Pierre Baule et Pascal Belon-Thomas ; ainsi que 2 dames adhérentes.

Club généalogie :

-l'adhésion se fait de manière individuelle (20 euros à l'année). Elle permet à l'adhérent de bénéficier de l'accès à généabank, d'avoir de l'assistance et de l'aide dans la démarche, méthode, utilisation de logiciels..., de recevoir la revue du club de Vienne (voir exemple en fin de compte rendu), et de recevoir, moyennant abonnement supplémentaire, la revue Histoire e Généalogie.

-A ce jour, le club a 84 adhérents qui se répartissent sur une quarantaine de communes, principalement dans la région de Vienne et de Roussillon , où les permanences sont organisées alternativement.

-Christine Sell (qui était présente avec son mari à notre dernière réunion plénière sur le Tramway) est présidente du club affilié à la fédération française de généalogie, depuis la dernière AG. Elle succède à Roger Ligonnet devenu vice-président.

-le club dispose d'une bibliothèque, et de nombreux relevés (état civil..) classés par commune et disponible en ligne via généabank (voir plus loin), d'un site internet

-ils ont réalisé quelques publications dans le passé. J 'ai acquis leurs trois premières publications (Texte avec de nombreuses illustrations, Impression tout en couleur Format A4, Finition dos carré collé Couverture / papier couché satiné 300 g, Intérieur papier blanc 80 g)

**Les AVIATEURS et l'AVIATION
du PAYS VIENNOIS et de NOTRE REGION
au début du XX^{ème} siècle**

A collection of circular black and white portraits of early aviators, mostly men with mustaches, wearing various types of pilot hats and uniforms. They are arranged in a grid-like pattern.

**Les AVIATEURS et l'AVIATION
du Pays Viennois et de notre région au début du XX^{ème} siècle**

du Pays Viennois et de notre région au début du XX^{ème} siècle

Au cours des quatre années de la commémoration du centenaire de la Guerre 14-18, notre Centre Généalogique a présenté sous différentes formes ses recherches et ses travaux concernant les soldats de l'arrondissement de Vienne Morts pour la France ou suite au conflit.

L'aviation en plein développement ayant joué un rôle stratégique dans la Grande Guerre, nous nous devions d'aborder l'épopée aéronautique et de retracer l'histoire de tous les pilotes locaux recensés, ainsi que celle des inventeurs et constructeurs aéronautiques de la région... Quelques pionniers étaient oubliés voire méconnus.

Tous ces héros de l'aviation étaient talentueux, audacieux et passionnés... Des hommes d'exception ! Beaucoup d'entre eux sont morts au combat ou au cours d'essais en vol, ils méritent tous un hommage.

148 pages

Tarif : 25€

CENTRE GENEALOGIQUE de VIENNE et de la VALLEE du RHÔNE

1914-1918 :
Les sites industriels de l'Isère rhodanienne Vienne, Roussillon, Chasse-sur-Rhône et de nos capitales, Lyon et Grenoble.
L'évolution des sites et des entreprises dans l'après-guerre.

Les sites industriels de l'Isère rhodanienne et de Lyon et Grenoble ont massivement produit pour l'armée française durant la Guerre de 1914-1918. Cet ouvrage retrace ces industries de guerre ainsi que l'évolution des sites et des entreprises dans l'après-guerre.

Vienne avec son Consortium des Fabricants viennois du drap de troupe a été une place forte lainière.

Les nombreuses usines textiles ou autres de la ville d'Estressin et de la vallée de la Gère ne sont plus qu'un vestige du patrimoine industriel de nos jours. Les hauts-fourneaux et la métallurgie de Chasse-sur-Rhône ont été très actifs avant de cesser leur activité au siècle dernier.

Les usines chimiques de Roussillon et Saint-Fons ont produit le phénol pour fabriquer les explosifs nécessaires à l'énorme consommation d'obus, ainsi que l'acétate de cellulose pour les avions et encore l'ypérite, l'atroce gaz de combat afin de riposter à l'ennemi.

Dès les années 1920, ces usines s'orientent vers des productions pacifiques au sein du groupe Rhône-Poulenc.

Lyon a été un creuset de la chimie et son usine Berliet fut une machine de guerre. Grenoble est allée au secours de l'armement grâce à ses industries mécaniques et les usines chimiques de sa banlieue sud.

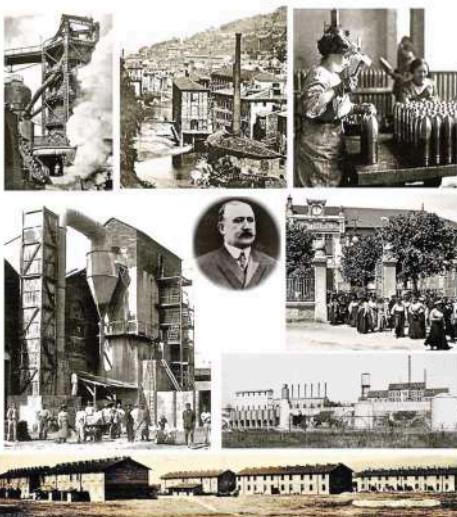
Toute la population à l'arrière des combats et notamment les femmes, ont produit l'effort matériel et moral indispensable à l'armée et au soutien des soldats partis au front.

Des compléments généraux sur les munitions chimiques ainsi que des illustrations de l'époque, complètent la brochure.

108 pages

Tarif : 20€

1914 - 1918 :
Les sites industriels de l'Isère Rhodanienne
Vienne, Roussillon, Chasse /Rhône et de nos capitales, Lyon et Grenoble
L'évolution des sites et des entreprises dans l'après-guerre



CENTRE GENEALOGIQUE de VIENNE et de la VALLEE du RHÔNE

Des personnalités viennoises des siècles derniers

Biographies et généralogies



CENTRE GENEALOGIQUE de VIENNE et de la VALLEE du RHÔNE

Des Personnalités Viennoises des siècles derniers.

Biographies et généralogies

Vienne fut dans le passé un lieu de pouvoir, elle reste une ville d'art et d'histoire, comptant au fil des siècles de nombreuses célébrités : artistes, hommes de lettres, ecclésiastiques, élus, etc.

La municipalité a honoré les personnalités disparues en donnant le nom de plusieurs d'entre elles à une rue, une place ou une institution de la ville, afin de perpétuer leur souvenir.

Cet ouvrage dévoile la biographie et la généalogie de trois généraux de la Révolution et du 1^{er} Empire nés à Vienne : Louis ALMERAS, André François BRON de BAILLY et Etienne DONNA, ainsi que celles des personnalités ayant vécus à Vienne : Marie Léonide CHARVIN (Agar), Marc Antoine BRILLIER, Laurent GUETAL, Florentin LAURENT, François PONSARD, Philippe Paul de TEYSSIERE de MIREMONT.

Enfin, Nous avons ajouté le portrait de l'humaniste Émile ROMANET, né à Ville-sous-Anjou (Isère) et dit *Père des allocations familiales* ainsi que, l'histoire de l'entreprise familiale BLANCHARD Frères qui compia quatre générations d'imprimeurs, éditeurs et libraires viennois.

Alors, découvrez ou redécouvrez ces personnages valeureux et exceptionnels !

112 pages

Tarif : 20€

-la prochaine publication prévue pour la rentrée de 2024 sera consacrée à Fernand et Mado POINT. Elle devrait être vendue aux environs de 25 euros, leur prix de revient est nettement supérieur au nôtre compte tenu du format A4, et des tirages à faible quantité (100 exemplaires).

Christine Selli cherche à redynamiser l'association qui a tendance à perdre des adhérents (les généalogistes ne sont pas toujours très jeunes). A la rentrée de septembre (le club est en « sommeil » juillet et août), ils vont faire plusieurs forums des associations dans différentes communes, dont Estrablin.

Elle envisage aussi d'organiser des mini conférences, dont une avec Estrablin Historique sur le Tramway.

Collaboration avec EH

J'ai donné un accord de principe pour que nous fassions un échange de revue. Je leur ai laissé la N°1 et ils m'ont donné leur N°41 pour Estrablin Historique. Je la déposerai au local lors d'une prochaine réunion. Vous trouverez son scan en fin de compte rendu

Généabank

Cette base de données réservées aux adhésions individuelles (mot de passe + crédit de recherches) est riche de 114 millions d'actes sur toute la France. Les relevés qui existent dans une base numérique auprès du CGVVR ont été versés dans cette base gérée par la Fédération.

Cela permet de profiter des relevés des autres clubs de généalogie, exemple pour le 38 :

38

[Centre Généalogique du Dauphiné](#)
[Centre Généalogique de Vienne et de la Vallée du Rhône](#)

Je ne maîtrise pas encore l'outil qui doit être bien pour des recherches précises, car le crédit est consommé au nombre d'actes remontés (crédit de 500 par trimestre). Pour Estrablin :

	Type	Deb	Fin	Nbre actes
Estrablin	baptêmes	1721	1901	4785
ESTRABLIN	Naissances	1722	1942	5422
Estrablin	mariages	1722	1901	1368
ESTRABLIN	Mariages	1722	1942	1682
Estrablin	décès	1722	1901	3503
ESTRABLIN	Décès	1722	1942	4364

N'étant pas « généalogiste », je vous propose d'utiliser mon crédit pour les recherches concernant nos projets de publications sur la St Vincent et sur l'usine Tremeau.

Dans la base papier du CGVVR, j'ai vu sur la page ci-dessous la ligne concernant la naissance de Renée Tremeau et donc le renvoi l'image 4756 qui est la page où figure l'acte de naissance.

Tri alphabétique sur le patronyme

Naissances : Commune d' **ESTRABLIN**

page : 129 sur 133

Jour JJ Mois MM ou BRUM	Année AAA Souscrit (MF)	Nom	Prénoms	Décls père	Prénoms du père	Nom de la mère	Décls mère	Prénoms de la mère	Nom, prénom, filiation parrain	Nom, prénom, filiation marraine	Observations diverses	Numéro de la photo
18 10 1861 M	TRAINARD	Jean		Etienne	PERROCHAT	Anne					le père 27 ans, la mère 23 ans	3194
10 09 1862 M	TRAINARD	Léonard		Etienne	PERROCHAT	Anne					le père 28 ans, la mère 24 ans	3258
02 01 1864 F	TRAINARD	Eugénie		Etienne	PERROCHAT	Anne					le père 29 ans, la mère 25 ans	3392
07 05 1866 F	TRAINARD	Marie Louise		Etienne	PERROCHAT	Anne					le père 31 ans, la mère 27 ans	3440
16 08 1868 F	TRAINARD	Marie		Etienne	PERROCHAT	Anne					le père 33 ans, la mère 30 ans	3491
08 08 1868 M	TRAINARD	Marius		Inconnue	TRAINARD	Eugénie					enfant naturel reconnue le 25/06/1884	4305
30 12 1876 M	TRANCHANT	Antoine Marius		Isidore	GIRARD	Reine					x à Lyon 3 arr le 22/09/1900 à Visso ou Tissot Josaphir	3944
25 10 1827 F	TRAYNARD	Marie		Jean Benoît	ARTAUD	Marguerite					le père 40 ans, la mère 41 ans	1643
16 01 1833 F	TRAYNARD	Jeanette		Benoît	ARTHAUD	Marguerite					le père 42 ans, la mère 42 ans	1743
20 09 1764 M	TRAYNARD	André		François	CONTAMIN	Marie	André BAIN	Jeanne BAIN				0403
28 GERMAN 10/11	M TRAYNARD	Jean		André	RICHARDIN	Marie						0940
20 11 1819 M	TREINARD	Antoine		Jean Antoine	ARTAUD	Marguerite					Présence: Henry RIGOLIER et Antoine VACHER	1423
21 01 1822 F	TREINARD	Marie		Jean Benoît	ARTHAUD	Marguerite					décé: de Benoît TREINARD grand père de l'enfant.	1487
06 01 1821 F	TREINARD	Marie		Jean Benoît	ARTHAUT	Marguerite					présence d'Antoine VACHER et Henry RIGOLIER	1467
29 05 1894 F	TREMEAU	Eulalie Henriette René	Jean Marie Robert	DOYON	Emma Henriette						Père 24 ans Mère 20 ans	4756
21 12 1760 M	TRENARD	Jean		François	CONTAMIN	Marie	Jean CONTAMIN	Françoise JURY				0386
05 01 1769 F	TRENARD	Marie		François	CONTAMIN	Marie	Pierre RIGOLIER	Marie VINCENT				0439
21 01 1771 M	TRENARD	Antoine		François	CONTAMIN	Marie	Antoine COCHE	Jeanne BRUIERE				0452
05 12 1773 F	TRENARD	Marie		François	CONTAMIN	Marie	Benoît TRAINARD	Marie OLAGNIER				0481
27 10 1818 M	TRENEL	Gaspard Joseph Hippolyte	Gaspard Claude	PERIAUD	Elisabeth Louise						présence: Henry RIGOLIER et Antoine VACHER	1393
06 09 1818 F	TREYNARD	Elisabeth	Jean Benoît	ARTAUD	Marie							1392
09 05 1858 F	TROUILLET	Annette	Etienne André	DEMONTANT	Clotilde						le père 29 ans, la mère 26 ans	2976
09 07 1792 M	TRUCHARD	Claude	Pierre	FENTON	Françoise	Claude TRUCHARD	Catherine ROUSSET					0681
08 12 1787 F	TRUCHARD	Agathe	Pierre	FRUTTON	Françoise	François MAYOUD	Agathe RONJAT					0614
02 10 1790 M	TRUCHARD	Joseph	Pierre	FRUTTON	Françoise	Joseph TRUCHARD	Ennemonde Frutton					0641
23 05 1765 M	TRUCHARD	Claude	VINCENT		Thérèze	Claude MANTEL	Laurence DAVID					0409
02 02 1728 M	TRUCHET	Claude	Jean	MATHIEU	Marie	Claude BONNET	Agathe GRANGE					0040
24 09 1724 F	TRUCHET	Jeanne	Jean	NICOLAS	Marie	Claude BONNET	Jeanne RIGOLIER					0017
30 10 1774 M	TUILIER	Michel	Jean	BADIN	Catherine	Michel SARTRE	Marie SICILION					0486
20 01 1778 M	TURILLIER	Nicolas	Jean	BADIN	Catherine	Nicolas JULLIEN	Anne MAYOUD					0515
31 08 1898 M	TURILLIER	Pierre Joseph	Inconnue	TURILLIER	Marie						enfant naturel reconnu le 9/09/1898 N°29	4806
13 08 1758 M	TUSILIER	François	Jean	MANDRAND	Benoîte	Louis MANDRAND	Françoise RENAUD					0347
11 11 1760 F	TUVILIER	Marguerite	Jean	BAIN	Antoinette	Jean BAIN	Marguerite BOUCHON					0364
25 02 1766 M	TUVILIER	Antoine	Jean	BAIN	Antoinette	Antoine JULLIEN	Marie MARTORI ?					0416
13 12 1769 F	TUVILIER	Louise	Jean	BAIN	Antoinette	Claude MANTEL	Louise RIGARD					0447
29 BRUM AN09 F	VACALLU	Marie	Michel	PLANTIER	Marie							0906

N° 12



73

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatre le dix neuf avril à cinq heures du soir
 Par-devant nous 1 Perronnat Guillaud Louis, maire — officier de l'état civil
 d'Ostrablin — (Isère), est comparu; M. 2 Moussier Jean Louis — âgé
 de trente-trois ans, profession d'ecclésiastique — demeurant à Ostrablin — lequel
 nous a 3 présenté un enfant du sexe 4 (femelle) né le 5 même jour à une heure
matin — Chez Ruchet d'abst, enfant 7 légitime de 8 lui déclarant
 et de 9 Bourriat Céline Cécile — son épouse, âgée
 de vingt-sept ans, profession de ménagère — domiciliée au même lieu — auquel
 enfant le dit comparant a déclaré donner les prénoms de 10 Louise Elizabeth

ouissie

ouisette

1965

et décédée à

terme

21 décembre 1965.

Lesdites déclaration et présentation faites en présence de M. 11 Robin François Antoine
 âgé de vingt-neuf ans, profession de Capelier — demeurant à Ostrablin —
 et de M. 11 Rousselion Jacques âgé de cinquante ans, profession d'Instituteur
public — demeurant à Ostrablin

Après lecture du présent acte, 12 i^e déclarant et les témoins ont signé avec nous

12

un mort royal me

Robin François

Robin François

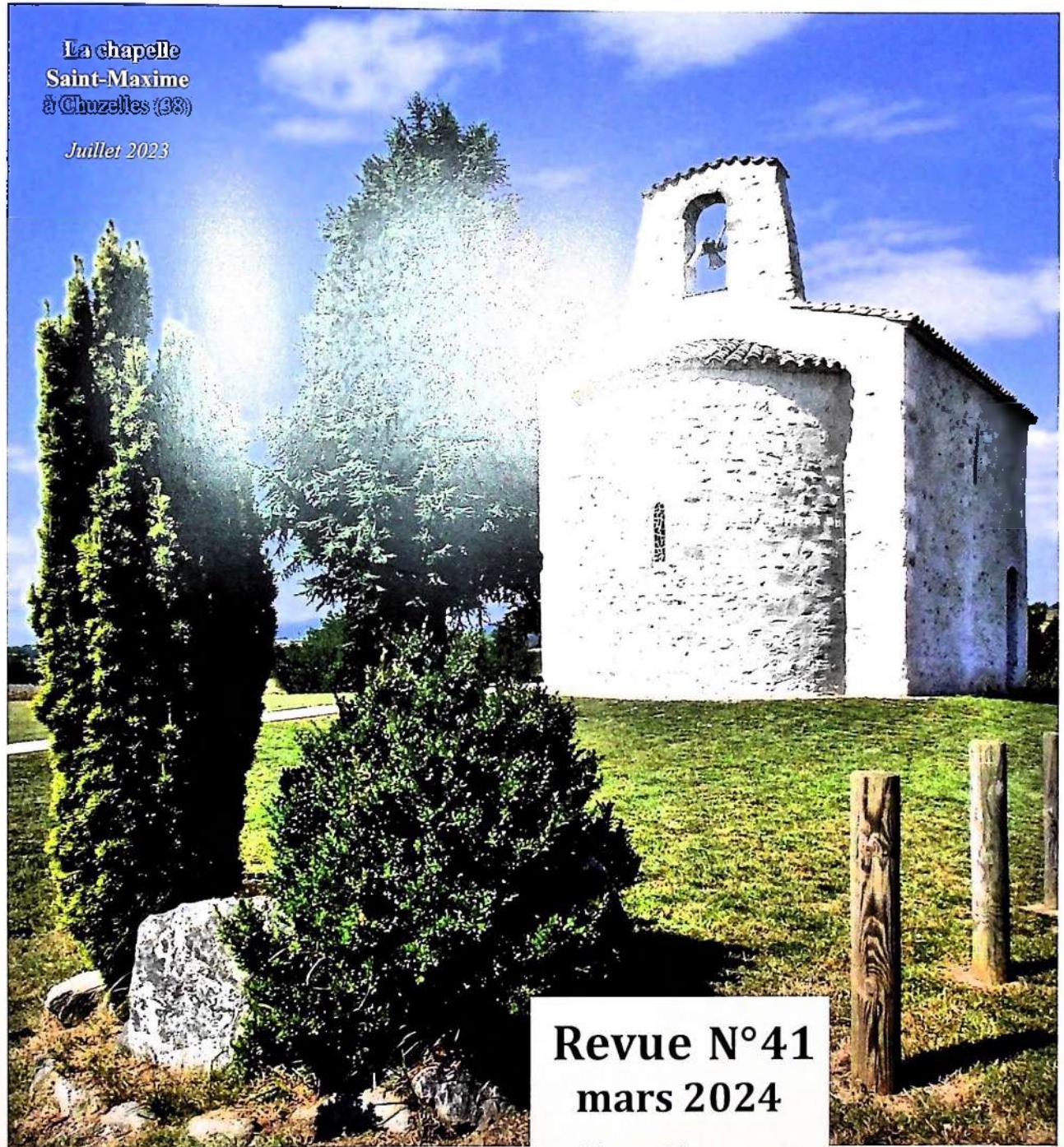
Perronnat Guillaud

Robin François De Bousset

Centre Généalogique de Vienne et de la Vallée du Rhône

La chapelle
Saint-Maxime
à Chuzelles (38)

Juillet 2023



Revue N°41
mars 2024

Siège social :
Maison des Syndicats
2 chemin des Aqueducs
38200 VIENNE
www.cgvvr.org
SIRET 752 580 944 00011



La chapelle Saint-Maxime à Chuzelles (38)

Claude GIRARD

Cette petite chapelle située au nord de Vienne, à 3 km environ du centre-ville, se dresse fièrement à 277 m d'altitude sur son promontoire et au milieu des champs de la campagne de Chuzelles.

Elle offre une vue panoramique exceptionnelle sur la vallée du Rhône, le massif du Pilat, les monts du Lyonnais, la cuvette de Chuzelles et les collines voisines. C'est un élément du Patrimoine du Pays Viennois.

Jadis, saint Maxime était vénéré au cours des pèlerinages.



Saint-Maxime : 1) Extrait du cadastre napoléonien 1824, AD 2) Vue aérienne partielle et annotée, 2023, sur Apple

Le pèlerinage. La source curative et miraculeuse

À l'origine, on visitait la chapelle pour ses reliques puis, ensuite, pour la quête des indulgences.

Le pèlerinage à la chapelle Saint-Maxime a été officialisé par une bulle du pape Sixte IV au XV^e siècle et fut très prisé par les pèlerins qui venaient implorer leur guérison ou celle d'un proche. Par la suite, les populations des alentours se rendaient encore à la chapelle durant les fêtes religieuses.

D'ailleurs elle se trouvait au bord d'une voie ancienne assurant une liaison depuis la vallée de la Sévenne à l'ouest en direction de l'est, par les crêtes.

Les émigrés arméniens installés à Vienne au début du XX^e siècle reconurent en saint Maxime de Chuzelles un de leurs saints ; ils adoptèrent le pèlerinage du lundi de Pentecôte et le firent perdurer jusque dans les années 80.



Saint-Maxime, dessin signé (*nom peu lisible*)

L'association locale *Chuzelles Histoire et Patrimoine*, qui s'emploie à protéger et à restaurer la petite chapelle, perpétue une procession et une messe chaque lundi de Pentecôte.

Une tradition était aussi de descendre à la source, en contrebas de la chapelle avec un rameau d'aubépine.

Les eaux de Saint-Maxime étaient réputées pour leurs vertus curatives, guérissant les ankyloses. Les pèlerins se désaltéraient à la source.

Disparue dans le sol depuis longtemps, elle a été retrouvée en 1995 et coule à présent.



Saint-Maxime en 2019

Note : En 1815, à la fin des guerres napoléoniennes, la ferme voisine, *les Grandes Granges*, offrant un point de vue à 360°, fut déclarée *point stratégique* par l'armée d'occupation autrichienne (*source locale et orale*).

SOMMAIRE du N° 41 (mars 2024)	Rédacteurs	Pages
La chapelle Saint-Maxime à Chuzelles (38)	Claude GIRARD	I, II, III et IV
Les mots du président et de la comission de rédaction		1
La Maison de la Gabelle à Condrieu et ses gouverneurs <i>Annexe - la Gabelle quelques détails de l'impôt</i>	Claude GIRARD	2 - 9
Généalogie ascendante de Régis COMTE, propriétaire de la Gabelle au début du XX^e siècle	Claude GIRARD	10 - 12
Le compte-rendu du premier vol humain de 1783	Andrée AUGER	13 - 17
L'histoire du quartier Saint-Germain à Vienne	Marie-Thérèse FEGEANT	18 - 26
Gestion d'une généalogie (4) - Quelques remarques	Bernard CHAILLOU	27 - 30a
Généalogie de Claude Laurent MURAT de LESTANG DUPUY	Claude GIRARD	30b - 33
La chapelle Saint-Maxime à Chuzelles (suite couverture I)	Claude GIRARD	34 - 36

LE MOT DU PRÉSIDENT

2023 a été une excellente année pour notre association.

Je pense notamment aux nombreuses manifestations auxquelles nous avons participé et, tout particulièrement, au succès de l'exposition consacrée à Fernand Point et aux restaurateurs viennois organisée à l'occasion des Journées du Patrimoine. Le contenu de cette exposition va être édité et mis en vente sous forme de brochure dans le courant de l'année 2024.

Trois autres brochures sont toujours consultables et en vente lors de nos permanences à Vienne et à Roussillon : les personnalités viennoises, l'aviation en Pays viennois et les sites industriels 1914-18 de l'Isère rhodanienne.

Ces brochures ainsi que la revue que vous avez entre les mains ont demandé un travail très important à l'équipe de rédaction que je remercie chaleureusement.

Pour les années à venir, afin de pouvoir continuer à avoir une revue toujours aussi intéressante, il serait bon que d'autres adhérents viennent renforcer l'équipe afin de la soulager et d'y apporter du sang neuf.

Si vous avez des idées, même pour un seul article, vous serez toujours les bienvenus.

Roger LIGONNET



LE MOT DE LA COMMISSION RÉDACTION

Nous sommes très heureux de vous présenter notre revue annuelle 2024.

Après un intense travail de rédaction, c'est avec une certaine satisfaction et non sans émotion que nous avons remis la maquette de l'ouvrage à l'imprimeur au mois de février dernier.

Je remercie vivement tous les contributeurs qui participent à l'élaboration de cette revue et lui permettent d'exister, année après année.

Le « clou » de notre mouture 2024 est la chapelle Saint-Maxime, située au nord de Vienne.

En effet, nous avons enfin pu consacrer la couverture de notre revue à cette petite merveille ; l'édifice avait été fermé pendant plusieurs années dans l'attente d'importants travaux de restauration.

Nous restons bien sûr à votre disposition pour tout commentaire et vos éventuelles suggestions d'articles pour nos prochaines éditions.

Vous disposez de documents historiques locaux susceptibles de nous intéresser ? Alors, n'hésitez pas à nous contacter via la boîte mail : redaction@cgvvr.org de notre site internet : www.cgvvr.org et soyez-en par avance remerciés.

Très bonne lecture à vous tous,

Claude GIRARD

Page 1



La Maison de la Gabelle à Condrieu et ses gouverneurs

Claude GIRARD

Ancienne patrie de mariniers et pays de viticulture, Condrieu connut dès le XV^e siècle une forte présence religieuse. La ville est encore renommée pour ses terrasses qui portent le Viognier, d'où naît son fameux vin blanc.

La cité a su conserver ses monuments évocateurs du passé. Le plus typique est la belle maison Renaissance où étaient installés les gouverneurs du grenier à sel du district sous l'Ancien Régime.

Appelée Maison de la Gabelle, elle témoigne de l'importance de la cité à l'époque. Elle est située dans le centre-ville ancien, en face et au sud de l'église¹, les deux édifices étant séparés par une petite place. Une étroite ruelle pavée conduit encore à la demeure.

❖ Une façade remarquable

La longue façade est une pièce d'art qui s'offre au regard des passants surpris ! La façade de l'est, plus courte est mi-crépie et mi-pierres apparentes. La bâtie est solidement construite en pierre de tuf, couleur sable, ce qui est rare dans la région où l'on utilisait plutôt la pierre locale. On a ainsi voulu se démarquer, malgré un surcoût d'acheminement important. Des travaux de restauration ont eu lieu à la fin du XX^e siècle.

Au rez-de-chaussée, à gauche et à droite de la porte cochère, s'ouvrent des larges portes cintrées, vitrées avec des grands carreaux, du moins depuis le début du XX^e siècle.

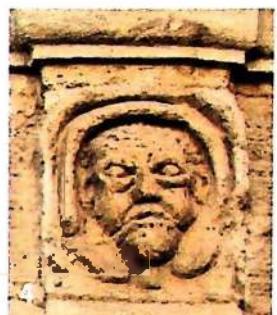
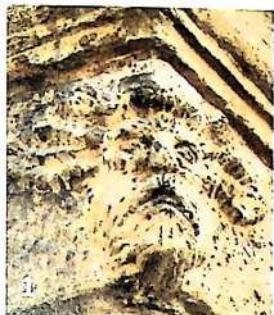
La Maison
de la Gabelle
Crédit photos :
Cl. Girard 2022

Les étages 1 et 2 présentent de hautes fenêtres à meneaux avec chacune 18 petits carreaux.

Au troisième étage : des œils-de-bœuf, ouvertures circulaires, Ø 1m environ.

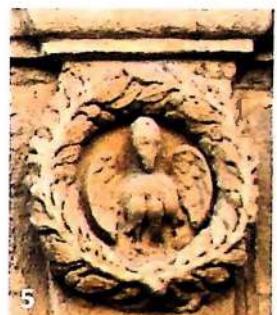


Les façades sont ornées de nombreux chapiteaux ou consoles et d'élégantes moufures. 12 rosaces (des fleurs identiques avec 6 pétales), sont sculptées au haut du 2^e étage.
 Au bas des fenêtres du 1^{er} étage, des figurines sculptées regardent les passants depuis plusieurs siècles. Deux d'entre elles sont avenantes et souriantes, les autres sont grimaçantes ou sévères.
 Dans l'ensemble, ces sculptures ont bien résisté à l'épreuve du temps... Nous en comptons 13 avec celle de l'angle et les deux de la façade est donnant sur la Grande Rue.



Parmi les mascarons des façades

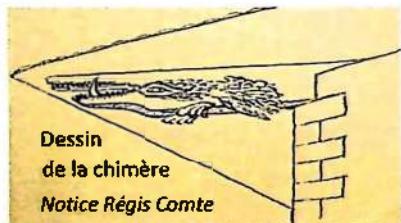
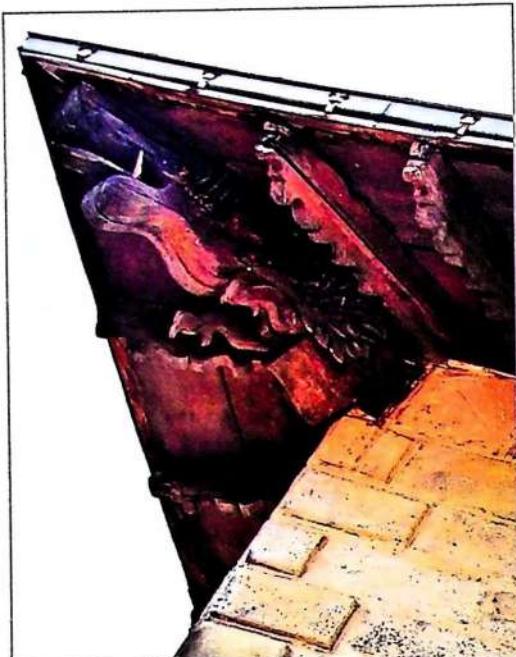
- 1 Figure décorative grotesque (à l'angle NE).
Ensuite dans le sens des aiguilles et selon l'ordre de la façade nord, de gauche à droite :
- 2 Mascaron décoratif, homme soufflant.
- 3 Une tête d'homme, chevelure dressée.
- 4 Une tête de moine sous son capuchon.
- 5 Un pélican et ses petits (note *).
- 6 Une tête féminine, emblème de la tendresse maternelle et de la providence divine.
- 7 Armoirie : un blason avec une tulipe tenue par une main, identifiant un homme ou une famille de l'époque.
- 8 Armoirie schématisée par deux mains jointes tenant une palme, signe d'alliance et fidélité.
- 9, 10, 11 & 12 : Quatre visages masculins.
 Le mascaron 12 est l'un des 2 de la façade est.



Mascarons, photos et montage : Cl. Girard 2023

Note* : Au Moyen Âge, le pélican fut prisé parmi les ornements religieux. L'oiseau est ainsi représenté avec ses entrailles ouvertes par allusion à l'amour de Jésus-Christ qui dans le sacrement eucharistique, nourrit les fidèles de sa propre substance. (Source : Bescherelle, dictionnaire national, édition 1852)

Le toit de l'édifice présente une avancée proéminente : un large sombrero ! Sous cet auvent, chaque poutre est sculptée. À l'angle de la place de l'église et de la Grande Rue, surgit un animal fantastique : une chimère, pourvue de défenses et de griffes et sculptée sur la poutre d'angle, elle veille sur les deux rues, prête à intervenir ! Vu de l'oculus proche du grenier, ce monstre, création chère à la Renaissance, est de la taille d'un lion allongé. Dans la rue, l'observation de l'animal est difficile car il est caché sous l'ombre du toit débordant.



❖ Un intérieur surprenant

La restitution au plus près de la configuration de jadis apparaît comme suit : au rez-de-chaussée, le bâtiment comprend 4 pièces avec une allée et au sud une cour intérieure commune avec une maison voisine. Il n'est pas exclu que ces locaux fussent déjà dédiés à des boutiques dès la fin du XVIII^e siècle.

Aux 1^{er} et 2^e étages, il y a jusqu'à 5 pièces principales, hautes et bien éclairées, à chaque niveau.

Au 3^e étage : de vastes greniers où le sel était stocké. La présence de caves en sous-sol n'est pas précisée.

Le salon du Gouverneur de la Gabelle et son cabinet de travail attenant sont situés au 1^{er} étage. Cette salle aux larges fenêtres avec ses nombreux petits carreaux, 72 en tout, se caractérise par ses soubassements, ses angles cintrés et des volets intérieurs en chêne sculpté.

Le salon du maître des lieux est précédé d'une petite antichambre semi-circulaire, qui présente trois portes : celle du milieu donne l'accès au salon, celle de droite à un petit corridor et celle de gauche, étroite, se confond avec la boiserie et passe inaperçue. Mais cette dernière dissimule un passage secret derrière la tapisserie du salon, où plusieurs hommes pouvaient se glisser pour écouter les échanges au cours de réunions sensibles et intervenir si besoin : des gardes du corps pour ainsi dire. *Gouverneur de la Gabelle*, une charge à risque !

Le cabinet contigu au salon est orné de boiseries sculptées dont une véritable armoire intégrée au décor.

Au fond de la pièce, une petite alcôve est garnie de rideaux posés sur des boiseries en chêne.

La cheminée du salon est en marbre noir, elle possède une glace ancienne. Dessous une plaque de fonte ou *bretagne de cheminée* représente un maréchal de France devant une place forte, appuyé sur son bâton. La scène illustre une prise de possession, ce que confirme la présence d'une couronne de la victoire.

Le style de cette plaque appartient au XVII^e, plus tardive donc que celui de la bâtie. Des spécialistes l'estiment représentant le maréchal de Villars, né en 1653, dont la famille vivait à Condrieu et eut deux membres gouverneurs.

Un escalier en colimaçon dessert les étages. Il était dit : « éclairé par deux ouvertures circulaires donnant sur la cour intérieure et pourvues jadis de vitraux de valeur qui hélas ont été vendus, comme plusieurs trumeaux des salles de la maison.



La plaque de cheminée du salon de la Gabelle

❖ L'Histoire de la maison et ses propriétaires

Sous l'Ancien Régime, Condrieu était l'un des nombreux greniers à sel que comptait la province du Lyonnais sous le règne de Louis XIV. Cette maison de la Gabelle, l'une des plus remarquables, reste parmi les mieux conservées.

L'origine d'un grenier à sel à Condrieu remonte au début du XV^e siècle. En effet, une statistique évoquée par M^e Cochard, avocat en la cour, nous apprend que le roi avait déjà établi un grenier à sel dans la ville.

On peut lire aussi : « *Il existe un titre de l'an 1412, dans lequel sont énumérées les plaintes que portaient au roi le chapitre de Lyon et le cardinal de Saluces, obéancier³ de Condrieu, contre André Pape, homme puissant et riche, dit garde [= gouverneur] du grenier à sel et contre Jean Nicolas dit Paule, son lieutenant.*

André Pape, par ses abus et exactions sur les marchands, détruisait les foires et le commerce de la ville ».

La présente demeure paraît postérieure à la mise en place de l'impôt gabelle ; sa construction, disons plutôt sa reconstruction voire sa transformation est estimée vers la fin du XVI^e siècle, autour de 1589. D'ailleurs, il s'agit d'une commande de François de Villars, afin d'adopter le style Renaissance (fenêtres à meneaux, pilastres, mascarons décoratifs) ; ces éléments étaient synonymes de puissance et de rayonnement du pouvoir.

Architecturalement, la maison a plus l'apparence d'une résidence bourgeoise que d'un simple grenier à sel.

Précisons que la charge de l'office de *Gouverneur de la gabelle* devait s'acheter mais elle se justifiait aussi.

Le gouverneur devenait propriétaire de la demeure et du lieu. Les écrits de l'époque évoquent aussi des visiteurs, des contrôleurs, des juges et des receveurs des greniers à sel dont la charge s'appliquait à une province.

Les successeurs d'André Pape n'ont pas hérité de sa triste réputation. La fonction fut même honorée avec des familles respectables et illustres, notamment celle des *de Villars*, issue de consuls lyonnais, venue s'installer à Condrieu et ayant fourni deux gouverneurs.

Ainsi François de Villars, capitaine châtelain de Condrieu, ex-contrôleur d'artillerie, fut garde du grenier vers 1589. Peu après, François Gelas († 1599), petit-fils de Claude I de Villars, fut à son tour gouverneur du grenier de la ville.

Les descendants Villars furent des notables et des nobles, parmi lesquels le maréchal Louis Hector de Villars.

La maison des gouverneurs de Condrieu fut parfois présentée comme une propriété du maréchal, mais la réalité en fut autrement : elle n'a appartenu, à un moment donné qu'à quelques membres de sa famille.

M. Claude Faure, ancien archiviste en chef du département du Rhône, a dressé la liste des gouverneurs depuis 1600 comme suit (*en italique, la date de prise de fonction ou la période de la charge avec 2 dates indiquées*) :

- Claude III Barbier de la Barge (1600), capitaine-châtelain de Virieu (42). Il acquit l'office en mars 1600, auprès de la veuve de François Gelas (prix stipulé : 900 écus).
- Jean François Palluat (1610), *1575, †1641, Il devint Palluat de Besset¹
- Claude IV Barbier de la Barge (1630)
- Nicolas Jolly (1650)
- Jean Faure (1667)
- Claude de Corps (1679)
- Joseph Cachet (1680)
- Joly-Chalandard (1683)
- Jean Soyère (1696)
- Pierre Dubailler (1708-1755), inhumé en 1755 dans l'église de Condrieu.
- Gonin de Surieu (1755-1759)
- Jean Claude Palluat de Besset² (1768-1790), descendant du 2^e susnommé de cette liste.

La période de 1759 à 1768 n'est pas renseignée.

Maître Cochard confirma que le grenier à sel a fonctionné sans interruption jusqu'à la Révolution.

Noble Jean Claude Palluat de Besset est nommé membre de l'assemblée provinciale du Forez en 1788.

Ce personnage important, receveur du grenier, vendait le sel royal taxé au peuple. Il perdit sa fonction de gouverneur de la gabelle, suite de l'arrêt du grenier en 1790.



La Gabelle, façade nord, détail. Cl. Girard 2023

o Les stocks de sel des greniers deviennent des biens nationaux à la Révolution

Un procès-verbal des séances du conseil général du département en date du 15 décembre 1791 « ordonne aux districts d'inventorier les greniers à sel et de mettre le sel en vente ; les meubles et ustensiles seront conservés pour être remis à la nation à la 1^{re} réquisition. »

Le 9 janvier 1792, M. Bernardon, administrateur du district, en présence d'officiers municipaux de la cité, trouve dans le grenier de Condrieu 5 quintaux de sel en masse et il estime les meubles appartenant à la Régie générale des Gabelles. Un nouvel inventaire, avec des experts, fait état entre autres de 1 052 petits sacs de sel liés et plombés. M. Dupoux de Condrieu achète l'ensemble au prix de 6 livres et 10 sols le quintal, soit légèrement plus cher que le minimum imposé. Les ustensiles du grenier sont vendus le 22 août 1792 pour 48 livres.

La Gabelle est un bien privé, Jean Claude Palluat, dernier gouverneur en reste propriétaire. D'ailleurs l'immeuble ne figure pas sur l'inventaire des ventes des 27 biens nationaux de Condrieu, constitués de ceux du clergé et de ceux de 7 émigrés mis sous séquestre.

J.C. Palluat a aussi acquis de Jean Misery, patron sur le fleuve Rhône, la petite maison d'un étage contiguë à la Gabelle. Cette maisonnette est toujours restée incluse dans les cessions ultérieures de la Gabelle.

o Les propriétaires successifs depuis le XIX^e siècle

J.C. Palluat décède en 1809 et sa succession va à son frère Noël Claude, propriétaire à Chavanay (Loire), qui fut chargé de verser une rente viagère à Mlle Antoinette Demonroy, gouvernante du défunt. Noël Claude Palluat décède en 1810, laissant pour héritiers des collatéraux dont, des magistrats de Saint-Étienne.

Mlle Antoinette Demonroy acquiert, le 19 décembre 1810, tous les immeubles Palluat de Condrieu, puis elle cède la plupart des biens à son neveu, Jean-Marie Demonroy, le 25 juin 1815.

M. Thomas Comte, propriétaire, place du Marché à Condrieu (jadis place de la Foire), achète les immeubles, le 17 octobre 1820. Cependant, en raison de son grand âge, il partage ses acquisitions entre ses enfants.

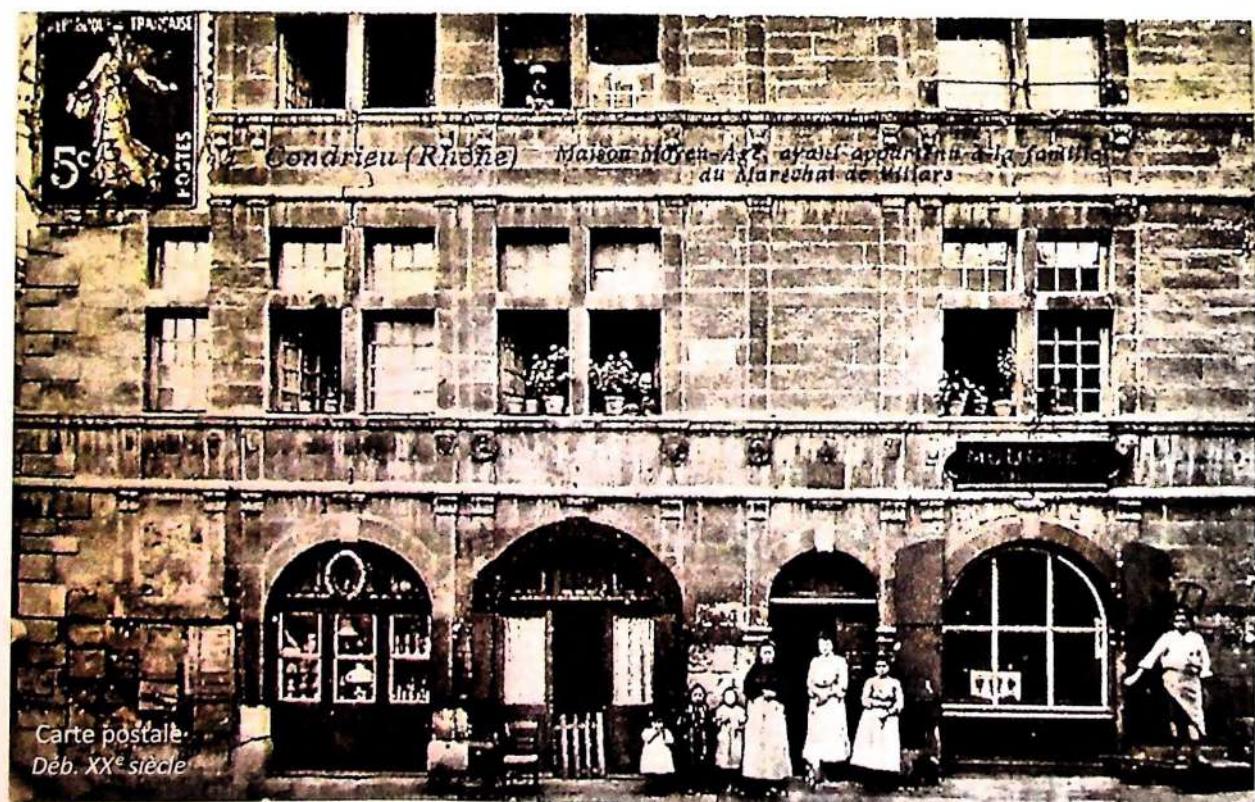
Jean Comte, le fils ainé, reçoit la *Maison de la Gabelle*. Le donateur décède à Condrieu, le 11 mai 1833.

Dans un partage testamentaire daté de 1860, la Gabelle est attribuée à la fille de Jean Comte ; ainsi Mlle Honorine Comte reçoit ce bien le 16 février 1863, après le décès de son père le 15 janvier de la même année.

Honorine Comte meurt le 25 février 1898, ayant légué la veille les immeubles à Gaspard Jean Comte.

Gaspard Comte décède intestat à Condrieu, le 6 mars 1909, laissant pour seul héritier, son fils, Régis Comte⁵ auteur de la notice citée dans les sources de ce texte.

Régis Comte devient, après le décès de sa mère survenu le 23 mars 1912, le propriétaire de la Gabelle.



Suite à l'arrêté de M. Lamoureux, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, la bâtie est inscrite à l'inventaire des Monuments historiques, le 7 juin 1926. Régis Comte a recommandé des soins judicieux à l'État qui s'est attribué la surveillance du logis ainsi qu'à ses futurs successeurs. Sans postérité, il cède ensuite la Gabelle à un descendant Jurie des Camiers (sa branche maternelle). La famille conserva le bien durant plusieurs décennies.

La famille Comte est restée longtemps propriétaire de la Gabelle avec 5 membres successifs.

Dix propriétaires de la Gabelle se sont succédés entre la Révolution et le successeur de Régis Comte :

Jean Claude Palluat de Besset - Noël Claude Palluat - Antoinette Demonroy - Jean-Marie Demonroy - Thomas Comte - Jean Comte - Honorine Comte - Gaspard Comte - Régis Comte - ... Jurie des Camiers.

Les Gouverneurs de la Gabelle étant propriétaires du bâtiment ont tous en principe résidé en ce lieu administratif. À ce jour le nombre de propriétaires de la Gabelle qui se sont succédés approche la trentaine.

❖ La Maison de la Gabelle de nos jours

Dès le début du XIX^e siècle, les arcades et le rez-de-chaussée ont été occupés par des artisans et commerçants. Une carte postale, éditée par l'imprimerie Blanchard, nous indique la présence de la boutique et de l'atelier du tailleur Mouchet sous l'arcade droite. Une ferblanterie était installée à gauche, avec une échoppe où l'on voit des lampes à pétrole (cf. la carte postale en précédente).

Quelques institutions ont pu aussi trouver place ici et les étages sont devenus des logements locatifs.

Il y a encore quelques années, des commerces étaient installés au rez-de-chaussée ; une épicerie proposant des produits régionaux fut la dernière boutique présente.

Des salles étaient utilisées pour des expositions culturelles et l'Opac du Rhône gérait les locations de l'immeuble sans être propriétaire du bâti, qui ne fut jamais propriété de la ville.

Voilà quelques années, M. et Mme Guigal, vignerons d'Ampuis (Rhône), ont acquis la Gabelle avec le projet d'en faire un hôtel-boutique haut de gamme, une maison dédiée à l'art de vivre.

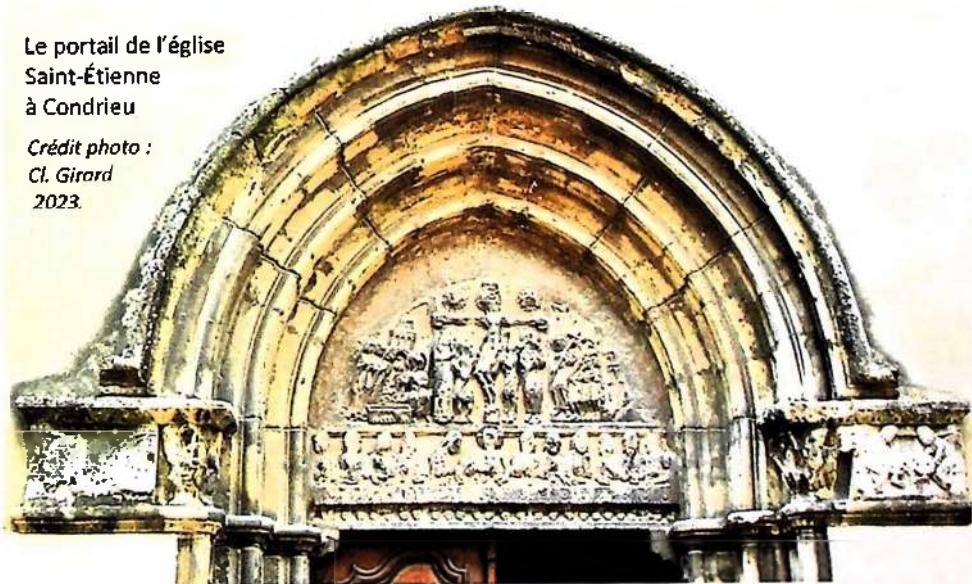
Aucun chantier ne semble engagé à ce jour et le domaine privé, sans mobilier, ne se visite pas.

Notes :

¹ Pour décorer le portail de l'église Saint-Étienne, on a utilisé le tympan et des sculptures provenant de la démolition de l'ancienne église Saint-Jean-Baptiste. La scène occupe toute la longueur du linteau. Ce très bel ensemble date de l'époque romaine primitive.

Le portail de l'église
Saint-Étienne
à Condrieu

Credit photo :
Cl. Girard
2023.



De Villars / Lyon, Condrieu



Condrieu, l'ancien blason



Palluat Besset

² Un trumeau est un espace décoratif ajouté entre 2 fenêtres rapprochées.

³ Au Moyen Âge, l'obéancier est un responsable sous l'autorité du recteur d'un chapitre.

⁴ Les Palluat de Besset : une grande et riche famille stéphanoise de propriétaires fonciers et de banquiers. Au XVI^e siècle, la famille installée à Saint-Chamond, travaille dans la soie.

Jean François Palluat, d'abord fileur, commerce avec Lyon. Pour asseoir sa position, il achète une charge de conseiller du roi ; il perçoit aussi la taxe sur le sel à Condrieu.

En 1613, il est marié en 1^{es} noces à Marguerite Basset : la famille devient Palluat de Basset ; puis il épouse une fille de soyeux et banquier lyonnais. 16 enfants naissent des deux mariages.

L'un des descendants, Henri Palluat de Basset (1806-1886) poursuit l'activité de la maison des soieries et des rubans, il devient président de la chambre de commerce de Saint-Étienne et conseiller municipal de la ville.

Son fils Joseph atteindra de hautes distinctions. Un autre Palluat de Basset a été le dernier *Gouverneur de la Gabelle*.

■ Régis Comte (1864-1946) : propriétaire et receveur de l'enregistrement à Condrieu, licencié en droit.

Bibliographie et sources

- Régis Comte, 1936. Notice : *La Gabelle, ses Gouverneurs et leur Maison de Condrieu*. Martin & Ternet, Vienne
- René Alix, 1954. *Les débuts de la Révolution à Condrieu*. Mémoire principal DESH
- Wikipédia. Gabelle du sel - Dictionnaire des Institutions de France (pour l'annexe)
- Bibliothèque Municipale de Lyon. Le guichet du savoir (pour l'annexe)
- Mairie de Condrieu - Informations Patrimoine Vienne Condrieu Tourisme - site Monumentum
- Association Histoire et Patrimoine de St-Étienne (*la famille Palluat de Basset*)
- Archives départementales du Rhône, de la Loire et de l'Isère
- Crédit photos : inclus dans les légendes des illustrations. L'abréviation CP signifie : carte postale.

Annexe - La gabelle, quelques détails de l'impôt

La gabelle, un souvenir de la petite école...

Je devais avoir 6 ou 7 ans lorsqu'au cours d'une leçon d'histoire l'institutrice nous parla de la gabelle.

Nous trouvions ce mot amusant, il nous faisait songer « aux gamelles que nous ramassions en courant à la récré.

Je fus aussi surpris d'apprendre que le roi de France, personnage sérieux, employait ce drôle de mot ! »

Sous l'ancien régime, le sel coûtait fort cher car son achat par les particuliers et les corporations était soumis à l'impôt royal : la gabelle. Ce mot fut emprunté à l'italien gabella.

Gabelous s'appliquait aux gens collectant l'impôt ; il est resté dans notre vocabulaire.

La gabelle a été initiée par Philippe le Bel en 1286, mais ce fut Philippe VI qui généralisa l'impôt (ordonnances royales de 1331 puis 1343). L'impôt gabelle réglementait l'achat du sel, le limitant seulement à l'État dans les greniers royaux.

Ainsi « *l'or blanc, produit commercial devient un produit fiscal* ».

Le sel, denrée stratégique, était déjà connu utile aux organismes vivants (homme et bétail) et utilisé pour conserver des aliments.

Pour faciliter la levée de l'impôt des gabelles, l'édit de novembre 1595 avait créé un grand nombre de nouveaux greniers.



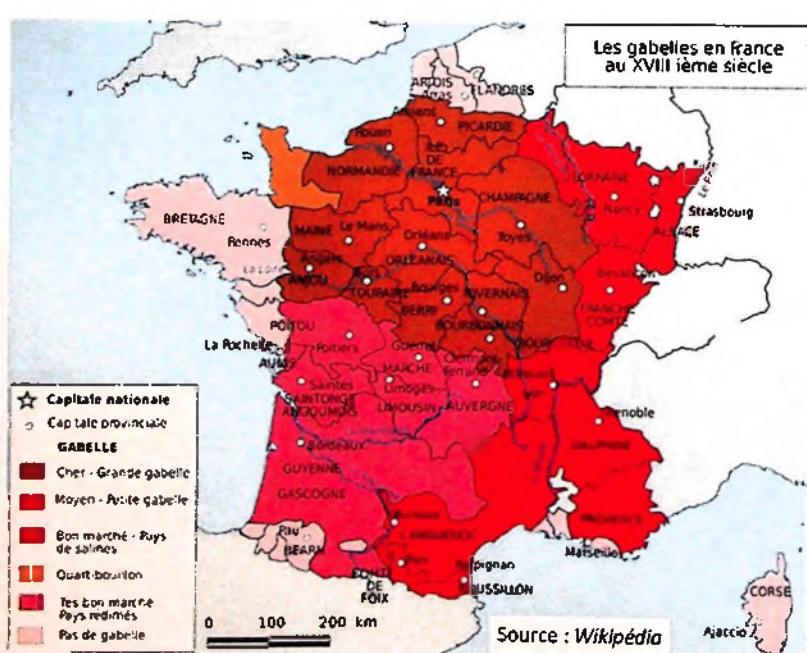
Cristaux de sel dans une mine. Wikipédia

L'achat annuel d'un poids minimum de sel était obligatoire et il variait selon les provinces. Ainsi en pays de grande gabelle, le minimum était le minot de sel (100 livres, soit environ 45 kg) pour 14 personnes de plus de huit ans dans le même foyer.

Cela pour les seuls pots et salières. Le sel nécessaire aux commerces et boutiques devait être levé en plus.

L'impôt s'étendait à toute la France et était plus ou moins élevé selon les provinces et suivant 6 divisions :

Les pays : o de grande gabelle,
o de petite gabelle,
o de salines,
o rédimés,
o de Quart-Bouillon,
o exemptés.



Les impôts indirects, dont la gabelle, étaient généralement affermés à des traitants qui versaient au roi une somme forfaitaire, épargnant à l'État toute charge de perception.

D'ailleurs, dès le XVI^e siècle, l'État incite à la concentration 'des Fermes' jusqu'en 1680, date à laquelle Colbert fait adopter le bail unique pour l'ensemble des impôts indirects : c'est la création de la *Ferme générale* avec des financiers, les fermiers généraux, qui répondent de la gestion de cet organisme. Les greniers à sel relèvent ainsi des *Fermes*.

À la fin de l'Ancien Régime, le gain de la gabelle est devenu considérable. L'État prélevant un prix du sel pouvant être des dizaines de fois supérieur à son prix d'acquisition.

L'origine du sel variait : salin, côtier ou minier. Ainsi, dans les pays dits de *Quart-Bouillon*, le sel était récolté en faisant bouillir une saumure obtenue par un lessivage du sable imprégné de sel marin. Les salines versaient le quart de leur production aux greniers du roi.

Aucun impôt n'a été aussi détesté que la gabelle et c'est avec des cris de colère que les cahiers de doléances de 1789 en réclamèrent la suppression, obtenue en 1790 ; un impôt similaire reviendra à plusieurs reprises.

Outre le prix élevé de la denrée, le vice de la gabelle était sa variation de prix selon les provinces, ce qui entraînait une forte pratique de contrebande, notamment dans les zones frontières de tarification. Les faux-sauniers étaient recherchés et les peines infligées terribles : prison, travaux forcés... Necker rapporta : « *la contrebande entraînait l'arrestation annuelle de quelques milliers d'hommes, de femmes et d'enfants* ». Souvenez-vous de Mandrin !

Quels étaient les autres greniers à sel du Lyonnais ?

Le Lyonnais et le Forez relevaient d'un régime assez souple, celui des pays de moyenne voire de petite gabelle. Ils n'étaient pas soumis à la règle d'un minimum (le minot). La principale obligation imposée aux habitants était de s'approvisionner en sel nécessaire à leur consommation dans l'un des greniers de la ferme située dans le district de leur domicile.

La généralité de Lyon (division administrative assurant le contrôle de la collecte d'impôt sous l'Ancien Régime) était subdivisée en élections et en subdélégations et comprenait le Lyonnais, le Forez et le Beaujolais.

En novembre 1595, et après la création de plusieurs nouveaux greniers à sel, on en dénombrait désormais :

- 7 dans l'élection du Lyonnais : Lyon, Condrieu, Sainte-Colombe, Saint-Chamond, Saint-Symphorien-le-Châtel, Charlieu, Tarare ;
- 12 dans le Forez : Montbrison, Boën, Saint-Bonnet-le-Châtel, Saint-Etienne, Feurs, Saint-Germain-Laval, Saint-Galmier, Saint-Rambert, Roanne, Saint-Ferréol, Servières et Bourg-Argental ;
- 4 dans le Beaujolais : Villefranche, Belleville, Beaujeu et Thizy.

Nous n'atteignons pas les 32 greniers avancés, entre autres, par Régis Comte, dans sa notice de 1936.

Mais le nombre et la localisation de ces greniers ont été sujets à changement au cours des siècles que dura la gabelle. En effet, le grenier de Saint-Chamond a vite disparu et la *Maison de la Gabelle* de Malleval (42), en activité entre le XIV^e et XVI^e siècle, n'était plus en service. Cet élément du patrimoine de la cité fut construit à l'époque où le village était une place fortifiée importante.

Une piste pour des informations utiles :

Tout acheteur s'acquittant de la gabelle et s'approvisionnant en sel au grenier émargeait sur le « *registre des rôles et assiettes du sel* ». Ces archives font aujourd'hui office de recensement historique de la population puisqu'y était indiquée la composition familiale de chaque foyer (les enfants de plus de huit ans étant imposés).

Ces enregistrements, lorsqu'ils ont été conservés et sont disponibles auprès des archives départementales, peuvent être utiles pour des recherches généalogiques personnelles ou encore pour le recensement précis des greniers à sel au fil du temps.

La belle *Maison de la Gabelle* à Condrieu fut l'entrepôt du sel et la résidence des officiers du grenier qui se succédèrent à cette fonction pendant quatre siècles.

Cette esquisse d'un chef-d'œuvre unique de notre région retrace aussi un épisode de l'histoire de France.



Ouvrage ancien. Source : le net, le Musée des Marais

La généalogie ascendante de Régis COMTE

Propriétaire de la Maison de la Gabelle au début du XX^e siècle

5^e descendant direct propriétaire consécutif de cette demeure

1^{re} GÉNÉRATION

- 1 François Régis COMTE,
propriétaire à Condrieu (69) et receveur de l'enregistrement,
° Condrieu 10.03.1864, y † 17.03.1946, (†) cimetière Condrieu,
x Virginie Rose GAL, † av. 1946. Le couple est sans progéniture ;

2^e GÉNÉRATION

- 2 Gaspard Jean COMTE, propriétaire Condrieu, y ° 16.07.1829, y † 06.03.1909,
x Condrieu 21/02/1863,
3 Anne Marie Eugénie JURIE des CAMIERS, y ° 04.06.1837, y † 23.03.1912,

Abréviations :
av. = avant ap. = après ca = autour
x = union cm = contrat mariage
y = même lieu que le précédent.
Le n° du département n'est indiqué
qu'à la 1^{re} mention du lieu.
Sgr = seigneur

3^e GÉNÉRATION

- 4 Jean COMTE, propriétaire à Condrieu, y ° 28.12.1788, y † 11.01.1863,
x Assieu (38) 10.02.1812,
5 Jeanne Marie LECHER, ° Assieu 05.08.1791, † Condrieu 11.07.1858,
6 Jean Claude François Eugène JURIE des CAMIERS, juge de paix à Condrieu, y ° 09.08.1814, y † 22.08.1893,
x Condrieu 28.10.1842. Le couple avait 2 enfants nés avant son mariage. Domicile : rue du Champ de foire,
7 Anne (Annette) MERLANCHON, ° Condrieu 26.01.1814, y † 20.04.1890 ;

4^e GÉNÉRATION

- 8 Thomas COMTE, propriétaire, marchand teinturier à Condrieu, place du marché, y ° 02.04.1763, y † 11.05.1833,
x Ampuis (Rhône) 15.01.1788. cm. M^e Mouton notaire royal Condrieu en date 12.01.1788,
9 Thérèse DERVIEUX, originaire du Péage-de-Roussillon, demeurant à Ampuis, † Condrieu 13.07.1797,
10 François LECHER (LECHIER), ° Assieu 1758 ca, y † 13.04.1820,
x Assieu (Isère) 26.01.1786,
11 Jeanne Marie JACQUIER, ° Assieu 26.11.1761, y † 19.03.1796,
12 Jean François JURIE des CAMIERS *2, propriétaire quartier de la Croix, Condrieu, ° 1788, y † 20.12.1833,
x Véranne (Loire) 11.08.1812. L'épouse devenue veuve se remaria à Pierre DOREL,
13 Jeanne Marie CHARVET, ° Condrieu 26.01.1814, y † 27.08.1855,
14 Jean MERLANCHON, propriétaire à Condrieu, ° Chuyer (42) vers 1772, † Condrieu 06.08.1847,
x
15 Jeanne GIRAUDET, ° Condrieu vers 1783, y † 07.07.1869 ;

5^e GÉNÉRATION

- 16 Anthelme (Antoine) COMTE (sieur),
marchand teinturier à Condrieu, 1721 ca, y † 01.06.1796,
x Ampuis 03.02.1761, cm. 19.01.1761 M^e Mouton Condrieu,

- 17 Jeanne TARGE, de Condrieu,

- 18 Jean DERVIEUX, résident Ampuis,
maître de poste au Péage-de-Roussillon *1
x

- 19 Marie MOUTON ° , † av. 1788,

- 20 Antoine LECHER, *2, ° Assieu, † av. 1786,

x

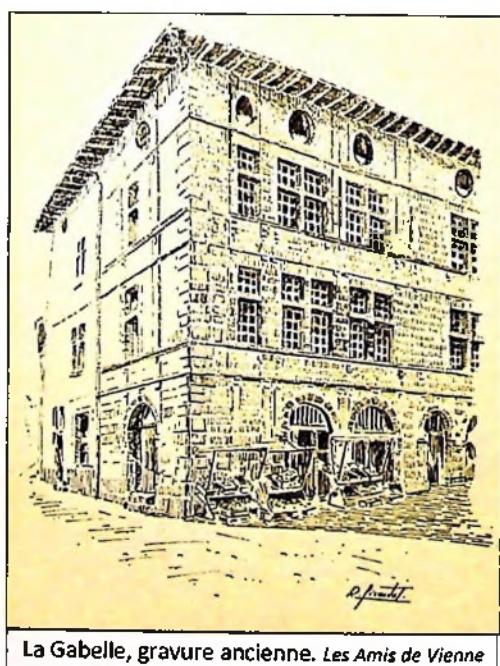
- 21 Marie Anne REYNAUD ou (REYMOND)

- 22 Benoit JACQUIER, ° 1723 ca, † Assieu 11.01.1802,
x Saint-Alban-du-Rhône (Isère) 03.03.1753

- 23 Jeanne Marie PEROUSE,

- 24 Jean François JURIE sieur *3, Maclas (42), commissaire
en droits seigneuriaux, marchand de Saint-Étienne,
x Véranne 15.02.1774,

- 25 Anne RAVEL, † av. août 1812,



La Gabelle, gravure ancienne. Les Amis de Vienne

- 26 Jean Claude CHARVET, marchand,
x Condrieu 19.02.1787,
27 Benoite BROSSARD † av. août 1812,
28 Jean MERLANCHON,
propriétaire patron Condrieu, * Chuyer (42),
x 29

- 30 Jean GIRAUDET, vigneron,
x Condrieu 11.01.1780,

- 31 Antoinette GARITON,

6^e GÉNÉRATION

- 32 Benoît COMTE, vigneron à Champdor, Bugey (Ain),
x

- 33 Marie BARET (ou PARET...) Condrieu, † av. 1761,

- 34 Charles TARGE, boulanger à Condrieu,
x Condrieu 07.02.1736,

- 35 Marguerite SIMON, Condrieu, † av. 1761,

- 48 Pierre JURIE, armurier, * 1722 ca,
x Saint-Étienne Grand'Église 20.10.1744,

- 49 Claudine JOLIVET , * 1718,

- 50 Zacharie RAVEL, bourgeois origine Annonay, † av. 1774,
x Véranne 24.04.1742,

- 51 Françoise JEURY, Véranne, les Camiers *3, † ap. 1774,

- 52 Jacques CHARVET, * 1716 ca,
x Condrieu 26.02.1737,

- 53 Bonne CLAPPY (CLAPIT), * 1716 ca,

- 54 Jean BROSSARD, † 1716 ca,
x Condrieu 22.10.1739,

- 55 Marie Magdeleine ROUDET (RONDET), † av. 1787,

- 60 François GIRAUDET, journalier,
* Saint-Julien-Molin-Molette, 1724 ca,
x Condrieu 11.01.1752,

- 61 Jeanne Marie GABERT, * 1732 ca,

- 62 Guillaume GARITON, fermier, * 1718 ca,
x Condrieu 21.11.1741,

- 63 Antoinette ? BRACHETON, * Chuyer 1711 ca,

7^e GÉNÉRATION

- 68 Marc TARGE, boulanger, Condrieu, † av. 1736,
x Condrieu 06.06.1702,

- 69 Florie PEILLON,

- 70 André SIMON, laboureur à Condrieu,
x Condrieu,

- 71 Jeanne COSTE,

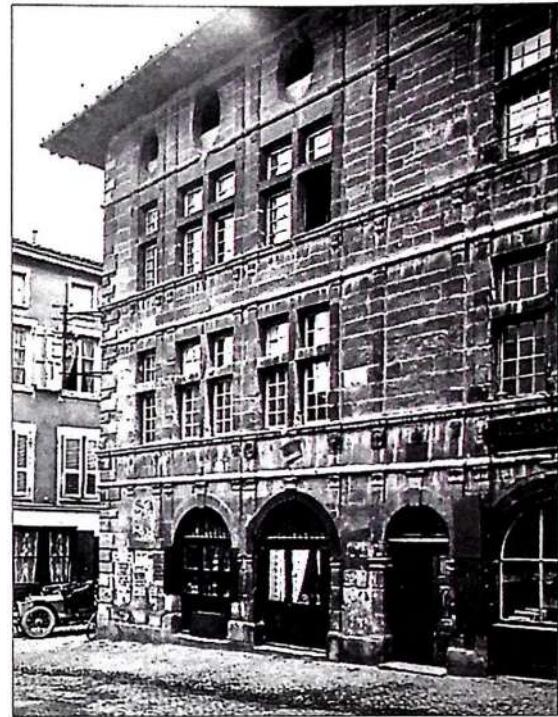
- 96 Vital JURIE, maître boulanger,
x Saint-Étienne Grand'Église 02.06.1722,

- 97 Marie BOURG, vve Jacques Barthelemy,

- 98 Louis JOLIVET, coutelier, * 1697,
x Saint-Etienne, Notre-Dame 24.11.1718,

- 99 Antoinette SAUNIER, * 1693, † av. 1744,

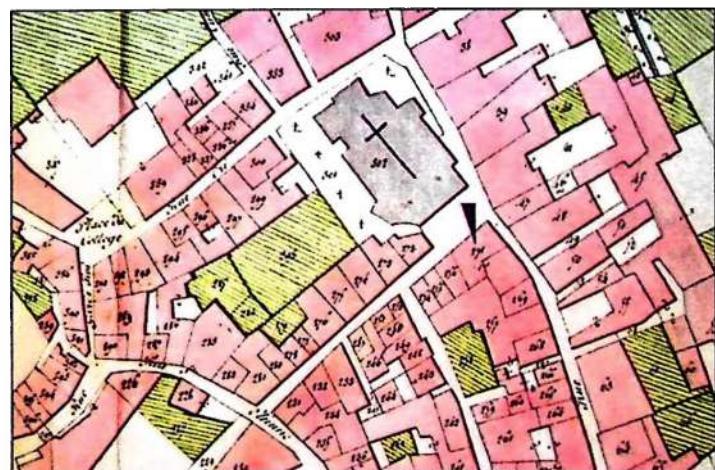
- 100 ... RAVEL,
x 101 ... ,



La Gabelle, début XX^e siècle, photo anonyme



L'ancien logo de Condrieu



Cadastre napoléonien Condrieu (1809), extrait.
L'église en gris, la Gabelle pointée par la flèche violette

102 Jean JEURY, Véranne, les Carniers,
ancien gendarme de la Garde,
x 103

104 Louis CHARVET, † av. 1737 ,
x

105 Magdeleine FOURNEAU,

106 Hubert CLAPPY, drapier Condrieu,

x

107 Marie MOUTON marchand,

108 Étienne BROSSARD, voiturier,

x

109 Louise FOUR (JOURT),

110 Louis ROUDET (RONDET), voiturier,

x

111 Marie Magdeleine JOUR,

120 François GIRAUDET, † av. 1752 ,

x Condrieu 11.01.1752 ,

121 Jeanne CHIEZE

122 Jean GABERT, vigneron
x Condrieu 16.01.1725 ,

123 Isabeau PEILLON

124 Jacques GARITON,
x

125 Jeanne MEYRIEU

126 Pierre BRACHETON
x

127 Gabrielle ONDAMAIN ?

136 Marc TARGE, Condrieu, † av. 1736 ,
x

8^e GÉNÉRATION

192 Pierre JURIE, de Theil (43) ,
x Beauzac (43) 15.10.1697 ,

193 Claudia PEYRENON,
Lingouste / Retournac (43) , x ...

196 André JOLIVET, maître coutelier,
† av. 1721 ,
x St-Étienne Notre-Dame 13.01.1697 ,

197 Claudine JOSSELIN,

198 Simon SAULNIER, † av. 06 /1721 ,
x

199 Étiennette CRAPONNE, † av. 06 /1721 ,

Notes des pages généalogiques :

(*) : Le maître de poste tenait, jadis, un relais de poste aux chevaux afin de fournir des chevaux frais aux usagers.

(**) : Cette branche LECHER est probablement parente avec celle du notaire Claude LECHER, originaire d'Assieu.

(***) : La famille a ajouté « *des Camiers* » à son nom, suite au passé de leurs ancêtres à Véranne au XVIII^e siècle.

Les Jurie des Camiers furent greffiers, lieutenants et juges de la baronnie de Maclas (Loire).

Jean François Jurie des Camiers (sosa 24) fut électeur du Tiers-État. Il adressa à Louis XVI, l'ouvrage : *Système nouveau présenté au roi, aux états généraux....* Puis il écrivit : *Remplacement général des droits onéreux* (Martine Mazoyer).

Le lieu-dit Camier est à 1 km à l'ouest de Maclas , où se trouve encore une petite tour carrée.

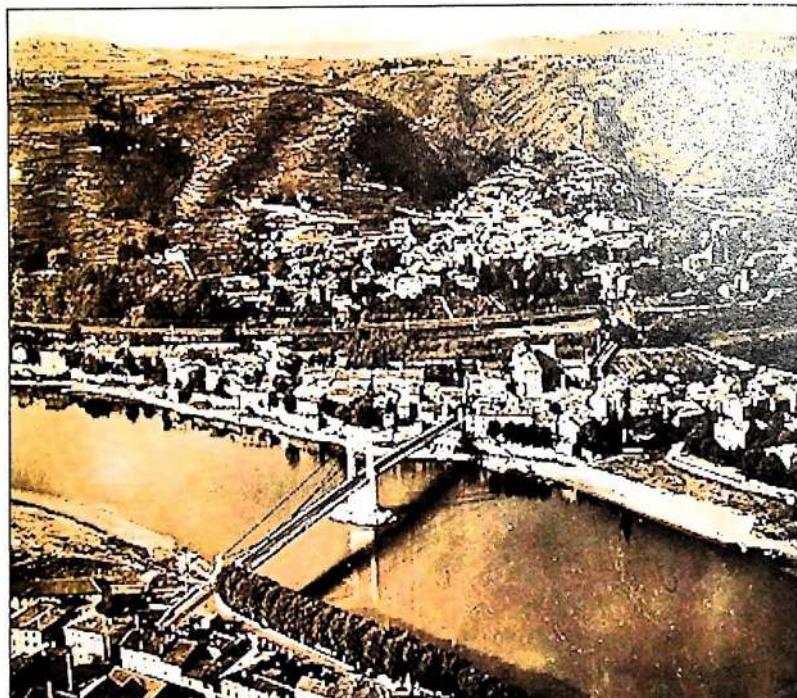
Tout près, il y avait un *Mas des Pèlerins* sur le chemin de la Gorge au Puy, aujourd'hui *chemin de Compostelle* (GR65).



Monument funéraire Jurie des Camiers, cimetière Condrieu



Viognier, Wikipédia



Condrieu et le Rhône, photo de 1954
(centre-ville et vieille cité sont situés à l'ouest de la voie ferrée)

Le compte-rendu du premier vol humain de 1783

Rédigé par le navigateur, M. le marquis d'Arlandes

Dans notre précédente revue n° 40, nous avions évoqué le marquis d'Arlandes qui fut le premier navigateur aérien survolant Paris au cours du premier vol humain libre en montgolfière, le 21 novembre 1783.

Suite à cet évènement un procès-verbal fut établi et le marquis lui-même rédigea le compte-rendu de l'audacieuse tentative, mémorisant ainsi, pour l'éternité, les péripéties du vol et les échanges entre les deux hommes embarqués durant les 8 km parcourus. Les textes qui suivent sont authentiques et ils ont été extraits du livre de Mme Geneviève Touzain-Lioud, Le premier vol libre de l'Histoire... Impr. Jeanne d'Arc, 1971.

Textes transmis par Mme Andrée AUGER
Mémoire et Patrimoines Anneyronnais

❖ PROCÈS-VERBAL DE L'ÉVÉNEMENT HISTORIQUE¹

(Extrait du livre de Faujas de Saint-Fond : les expériences aérostatiques. Paris 1784)

Le procès-verbal fut dressé aussitôt au château de la Muette et par le grand nombre de signatures qu'il comporte, ainsi que par la notoriété des signataires, il a la valeur d'un document historique incontestable

« Aujourd'hui, 21 novembre 1783, au château de la Muette, on a procédé à une expérience de la machine de M. de Montgolfier. Le ciel était couvert de nuages dans plusieurs parties, clair dans l'autre, le vent nord-ouest. À midi, huit minutes, on a tiré une boîte (*) qui a servi de signal pour annoncer qu'on commençait à remplir la machine.

(*) Ndlr : s'agirait-il d'une faute de frappe de l'imprimeur et devons-nous lire « botte » (botte de paille), vocable utilisé ensuite ?

En huit minutes, malgré le vent, elle a été développée dans tous les points et prête à partir, M. le marquis d'Arlandes et M. Pilâtre², étant dans la galerie. La première intention était de faire enlever la machine et de la retenir avec des cordes pour la mettre à l'épreuve, étudier les poids exacts qu'elle pouvait porter et voir si tout était convenablement disposé pour l'expérience importante qu'on allait tenter.

Mais la machine poussée par le vent, loin de s'élever verticalement, s'est dirigée sur une des allées du jardin et les cordes qui la retenaient agissant avec trop de force, ont occasionné plusieurs déchirures dont une de près de 10 pieds de longueur. La machine ramenée sur l'estrade a été réparée en moins de deux heures.

Ayant été remplie de nouveau, elle est partie à 1 h 54 mn, portant les mêmes personnes ; on l'a vue s'élever de la manière la plus majestueuse et lorsqu'elle est parvenue à environ 270 pieds de hauteur, les intrépides voyageurs baissant leur chapeau ont salué les spectateurs. On n'a pu s'empêcher d'éprouver alors un sentiment de crainte et d'admiration.

Bientôt les navigateurs aériens ont été perdus de vue, mais la machine planant sur l'horizon et étalant la plus belle forme, a monté au moins à 3 000 pieds³ de hauteur et elle est toujours restée visible. Elle a traversé la Seine au-dessus de la Barrière de la Conférence et passant entre l'école militaire et l'hôtel des Invalides, elle a été à portée d'être vue de tout Paris.

Les voyageurs satisfaits de cette expérience et ne voulant pas faire une plus longue course, se sont concertés pour descendre ; mais s'apercevant que le poids les portait vers les maisons de la rue de Sèvres, faubourg Saint-Germain, ils ont conservé leur sang-froid et augmentant le feu, ils se sont élevés de nouveau et ont continué leur route en l'air jusqu'à ce qu'ils aient dépassé Paris.

Ils sont alors descendus tranquillement dans la campagne, au-delà du nouveau boulevard, vis-à-vis le Moulin de « Croule barbe » sans avoir éprouvé la plus légère incommodité ; ayant encore dans leur galerie, les deux tiers de leur approvisionnement, ils pouvaient donc, s'ils l'eussent désiré, franchir un espace triple de celui qu'ils ont parcouru⁴ ; leur route a été de 4 à 5 000 toises, et le temps qu'ils ont employé de 20 à 25 mn.

Cette machine avait soixante-deux pieds de hauteur, 46 pieds de diamètre, elle contenait 6 000 pieds cubes et le poids qu'elle a enlevé était d'environ 16 à 1700 livres.

Fait au château de la Muette, à cinq heures du soir. »

Signé : Le duc de Polignac, le duc de Guines, le comte Pollaron, le Comte de Vaudreuil⁵, d'Hunaud,
Benjamin Franklin⁶, Faujas de Saint-Fond, Dellile, Leroy de l'Académie des Sciences. «

Ndlr : Quelques détails concernant des signataires :

- o Le duc de POLIGNAC (1746-1817) : Armand XXII, Jules François de Polignac, militaire et politique français.
Titre de duc conféré par Louis XVI.
- o Le duc de GUINES (1735-1806) : Adrien Louis de Bonnières, courtisan sous le règne de Louis XVI.
- o FRANKLIN, Benjamin (1706-1790) : Homme politique. Ambassadeur et fondateur des États-Unis.
Imprimeur, inventeur (le paratonnerre fut l'une de ses créations)
- o FAUJAS de Saint-Fond, Barthélémy (1741-1819) : Né à Montélimar, géologue et avocat à Grenoble.
Dans les années 1780, il devient un minéralogiste parmi les plus en vue de la capitale.
- o DELLILE, Jacques (1738-1813) : Homme d'église, professeur de poésie et élu académicien en 1774.
- o LEROY, Jean Baptiste (1720-1800) : Élu à l'Académie des Sciences. Auteur de mémoires sur l'électricité.

Notes :

¹ On lit sur les registres de l'Académie royale des Sciences du 28 mai 1784 : « Les commissaires nommés par l'Académie pour examiner l'ouvrage de FAUJAS de Saint-Fond, concluent que le dit ouvrage mérite d'être imprimé sous le privilège de l'Académie. Fait au Louvre le 18 mai 1784. Signé : Condorcet.

² On trouvera toujours sur les documents officiels « M. Pilâtre » et non « Pilâtre de Rozier », la première appellation étant son nom véritable et légal.

³ 1 000 mètres environ.

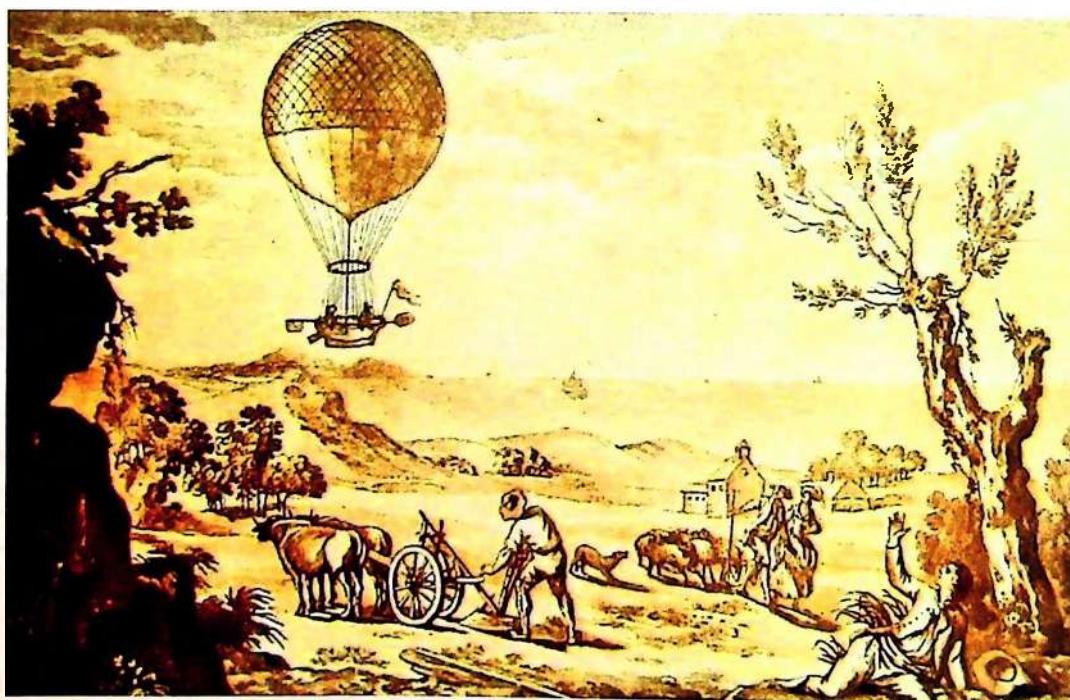
⁴ 8 kilomètres environ.

Ici, il faut rendre un hommage à la prudence du marquis d'Arlandes qui en criant : « Pied à terre ! », évita très probablement la catastrophe qui aurait sûrement compromis l'avenir de l'invention.

⁵ Le comte de Vaudreuil étant le maréchal des Camps et Armées du Roi. C'est à lui que Faujas de Saint-Fond dédiera son livre où il décrit les expériences aérostatiques.

⁶ L'ambassadeur des États-Unis d'Amérique était physicien et homme d'Etat.

Nb : ce texte (Procès-verbal ...) et le suivant (Récit historique...) ont été relevés comme écrits dans la source indiquée dans notre paragraphe d'introduction. Cependant les illustrations ont été ajoutées par nos soins.



Gravure dite la montgolfière du marquis d'Arlandes, 1783 Source : image d'illustration / domaine public

❖ LE RÉCIT HISTORIQUE DU PREMIER VOL LIBRE DE L'HISTOIRE

À la demande du savant géologue Faujas de Saint-Fond, M. d'Arlandes écrivit le récit de ce premier voyage aérien libre, compte rendu qui parut dans toutes les gazettes de l'époque et qu'en particulier l'on peut lire *in extenso* dans le « Journal de Paris » du 29 novembre 1783. On le trouve également dans le livre de Faujas de Saint-Fond : *Description des expériences aérostatiques*. (B.N., 1784, Côte R 15 831) :

« Paris, le 28 novembre 1783,

Vous le voulez, mon cher Faujas et je me rends d'autant plus à vos désirs que par les questions que l'on me fait, par les propos invraisemblables que l'on fait tenir à M. Pilâtre et à moi, je sens qu'il est essentiel de fixer l'opinion publique sur les détails de notre voyage aérien.

Quelques personnes pourront s'étonner qu'ayant eu pour compagnon un professeur de physique, je ne lui laisse pas le soin de le décrire, mais toute surprise cessera quand on sera instruit que des personnes de la plus haute considération jugeant qu'une dernière expérience dans laquelle un homme partirait en liberté, mettrait un sceau à la gloire de M. Montgolfier, vous communiquèrent leurs idées²; que je fus chargé de pressentir M. Montgolfier; qu'il saisit la proposition en homme sage et sûr de son fait; que je ne laissais pas échapper cette occasion de le sommer de la *parole qu'il m'avait donnée* de me *laisser faire une expérience en plaine et abandonné*. Il y consentit; je partis pour la Muette. Je choisis l'emplacement; j'y mis des ouvriers et le surlendemain tout était prêt³.

Ce ne fut que la veille de l'*expérience* que la prudence qui dirige toutes les démarches de M. Montgolfier comme la modestie couronne tous ses succès, lui suggéra de me donner un *compagnon de voyage*.

Il me proposa M. Pilâtre de Rozier; je l'acceptai avec d'autant plus d'empressement, qu'ayant suivi ensemble toutes les expériences qui se sont faites chez M. Réveillon, je connaissais parfaitement sa capacité, son courage et son intelligence.

J'AI DONC ÉTÉ CHOISI PAR M. MONTGOLFIER POUR CONDUIRE CETTE EXPÉRIENCE⁴. IL EST PERMIS D'ÊTRE GLORIEUX DE CE CHOIX ET PEU NATUREL QUE JE PUISSE CEDER A UN AUTRE LE DROIT ACQUIS DE PUBLIER SES SUCCÈS.

Après ce préambule, sans doute trop long mais que j'ai jugé indispensable, je vais décrire le premier voyage que des hommes aient tenté avec succès à travers un élément qui jusqu'à la découverte de M. Montgolfier, semblait si peu fait pour les supporter.

Nous sommes partis à 1 h 54 mn. La situation de la machine était telle que M. Pilâtre de Rozier était à l'ouest, et moi à l'est. L'aire de vent était à peu près nord-ouest. La machine, dit le public, s'est élevée avec majesté; mais il me semble que peu de personnes se sont aperçues qu'au moment où elle a dépassé la charmille, elle a fait un demi-tour sur elle-même. Par ce changement, M. Pilâtre s'est trouvé en avant de notre direction et moi par conséquent en arrière: Je crois qu'il est à remarquer que de ce moment, jusqu'à celui où nous sommes arrivés, nous avons conservé la même position par rapport à la ligne que nous avons parcourue.

J'étais surpris du silence et du peu de mouvement que notre départ avait occasionnés sur les spectateurs; je crus qu'étonnés et peut-être effrayés de ce nouveau spectacle, ils avaient besoin d'être rassurés. Je saluai du bras avec assez peu de succès, mais ayant tiré mon mouchoir, je l'agitai et je m'aperçus alors d'un grand mouvement dans le jardin de la Muette. Il m'a semblé que tous les spectateurs qui étaient épars dans cette enceinte se réunissaient en une seule masse et que par un mouvement involontaire, elle se portait pour nous suivre vers le mur qu'elle semblait regarder comme le seul obstacle qui nous séparait.

C'est dans ce moment que M. Pilâtre me dit: « Vous ne faites rien et nous ne montons guère. Pardon, lui répondis-je, mais il fallait bien rassurer ces malheureux humains que nous laissons là-bas dans une situation moins douce que la nôtre... » Je mis une botte de paille, je remuai un peu le feu et je me retournai bien vite; mais je ne pus retrouver la Muette. Étonné, je jetai un coup d'œil sur le cours de la rivière; je la suis de l'œil; enfin j'aperçois le confluent de l'Oise. Voilà donc Conflans! Et nommant les autres principaux coudes de la rivière par le nom des lieux voisins, je dis Poissy, Saint-Germain, Saint-Denis, Sèvres; donc je suis encore à Passy ou à Chaillot.

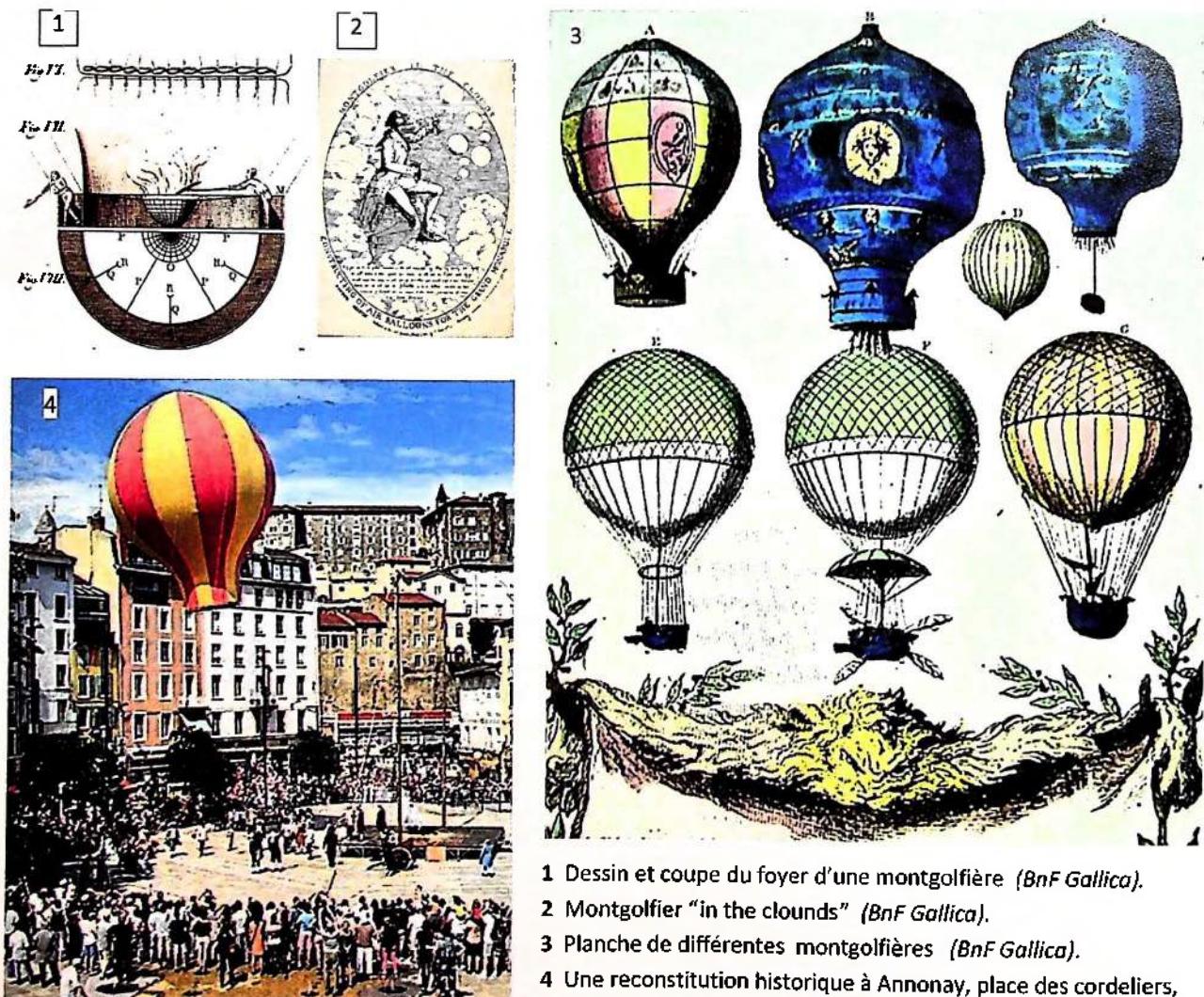
En effet, je regardai par l'intérieur de la machine et j'aperçus sous moi la Visitation de Chaillot. M. Pilâtre me dit dans le moment: « Voici la rivière et nous baïssons. Eh bien, mon cher ami, du feu! » Et nous travaillâmes. Mais au lieu de traverser la rivière, nous longeâmes l'île des Cygnes, rentrâmes sur le principal lit de la rivière et nous la remontâmes jusqu'au-dessous de « la barrière de la conférence ».

Je dis à mon brave compagnon : « Voilà une rivière qui est bien difficile Je le crois bien, me répondit-il, vous ne faites rien. C'est que je ne suis pas aussi fort que vous et que nous sommes bien ».

Je remuai le réchaud, je saisiss avec une fourche une botte de paille, qui sans doute trop serrée, prenait difficilement. Je la levai et la secouai au milieu de la flamme ; l'instant d'après je me sentis comme soulevé par-dessous les aisselles et je dis à mon cher compagnon : « Pour cette fois, nous montons ! Oui, nous montons », me répondit-il, sorti de l'intérieur, sans doute pour faire quelque observation. Dans cet instant, j'entendis vers le haut de la machine, un bruit qui me fit craindre qu'elle n'eût crevé... Je regardais et je ne vis rien.

Comme j'avais les yeux fixés en haut de la machine, j'éprouvais une secousse et c'était alors la seule que j'eusse ressentie. La direction du mouvement était de haut en bas. Je dis alors : « Que faites-vous ? Est-ce que vous dansez ? Je ne bouge pas. Tant mieux, dis-je ; c'est enfin un nouveau courant qui, je l'espère, nous sortira de la rivière. » En effet, je me tourne pour voir où nous étions et je me trouvais entre l'École militaire et les Invalides, que nous avions dépassés d'environ 400 toises. M. Pilâtre me dit en même temps : « Nous sommes en plaine. Oui, lui dis-je, nous cheminons. Travaillons, me dit-il, travaillons. » J'entendis un nouveau bruit dans la machine que je crus produit par la rupture d'une corde. Ce nouvel avertissement me fit examiner avec attention l'intérieur de notre habitation. Je vis que la partie qui était tournée vers le sud, était remplie de trous ronds, dont plusieurs étaient considérables.

Je dis alors : « Il faut descendre ! Pourquoi ? Regardez, dis-je. » En même temps, je pris mon éponge et puis j'éteignis aisément le peu de feu qui minait quelques-uns des trous que je pus atteindre ; mais, m'étant aperçu qu'en appuyant pour essayer si le bas de la toile tenait bien au cercle qui l'entourait, elle s'en détachait facilement, je répétais à mon compagnon « Il faut descendre ! » Il regarda sous lui et me dit « Nous sommes sur Paris. N'importe, lui dis-je ; mais voyons, n'y a-t-il aucun danger pour nous ? Êtes-vous bien tenu ? Oui. » J'examinai de mon côté et je m'aperçus qu'il n'y avait rien à craindre. Je fis plus ; je frappai de mon éponge les cordes principales qui étaient à ma portée; toutes résistèrent ; il n'y eut que deux ficelles qui partirent.



- 1 Dessin et coupe du foyer d'une montgolfière (*BnF Gallica*).
- 2 Montgolfier "in the clouds" (*BnF Gallica*).
- 3 Planche de différentes montgolfières (*BnF Gallica*).
- 4 Une reconstitution historique à Annonay, place des cordeliers, (*site de la mairie de la ville*).

Je dis alors : « Nous pouvons traverser Paris ». Pendant cette opération, nous nous étions sensiblement rapprochés des toits ; nous faisons du feu et nous nous relevons avec la plus grande facilité. Je regarde sous moi et je découvre parfaitement les Missions étrangères.

Il me semblait que nous nous dirigeions vers les tours de Saint-Sulpice que je pouvais apercevoir par l'étendue du diamètre de notre ouverture. En nous relevant un courant d'air nous fit quitter cette direction, pour nous porter vers le sud. Je vis, sur ma gauche, une espèce de bois que je crus être le Luxembourg ; nous traversons le Boulevard et je m'écrie : « Pour le coup, pied à terre ! » Nous cessons le feu ; l'intrépide Pilâtre qui ne perd point la tête et qui était à l'avant de notre direction, jugeant que nous donnions dans les Moulins qui sont entre le Petit-Gentilly et le Boulevard, m'avertit. Je jette une botte de paille en la secouant pour l'enflammer plus vivement ; nous nous relevons et un nouveau courant nous porte un peu plus sur la gauche. Le brave Rozier me crie encore : « Gare aux Moulins » Mais mon coup d'œil fixé par le diamètre de l'ouverture, me faisant juger plus sûrement de notre direction, je vis que nous ne pouvions pas les rencontrer et lui dis : « Arrivons ! »

L'instant d'après, je m'aperçus que nous passions sur l'eau. Je crus que c'était encore la rivière ; mais arrivé à terre, j'ai reconnu que c'était l'étang qui fait aller les machines de la manufacture de toiles peintes de MM. Brenier et Compagnie. Nous nous sommes posés sur la Butte aux Cailles, entre le Moulin des Merveilles et le Moulin Vieux, environ à 50 toises de l'un et de l'autre. Au moment où nous étions près de la terre, je me soulevai sur la galerie en y appuyant les deux mains ; je sentis le haut de la machine presser sur ma tête ; je la repoussai et sautai hors de la galerie ; en me retournant vers la machine je crus la trouver pleine, mais quel fut mon étonnement ! Elle était parfaitement vide et totalement aplatie ! Je ne vois point M. Pilâtre !

Je cours de son côté pour l'aider à se débarrasser de l'amas de toile qui le couvrait ; mais avant d'avoir tourné la machine, je l'aperçus sortant de dessous en chemise, attendu qu'avant de descendre, il avait quitté sa redingote et l'avait mise dans son panier.

Nous étions seuls et pas assez forts pour renverser la galerie et retirer la paille qui était enflammée. Il s'agissait d'empêcher qu'elle ne mît le feu à la machine. Nous crûmes alors que le seul moyen d'éviter cet inconvénient était de déchirer la toile. M. Pilâtre prit un côté, moi l'autre et tirant violemment, nous découvrîmes le foyer. Du moment qu'il fut délivré de la toile qui empêchait la communication de l'air, la paille s'enflamma avec force. En secouant un des paniers, nous jetons le feu sur celui qui avait transporté mon compagnon ; la paille qui y restait prend feu ; le peuple accourt, se saisit de la redingote de M. Pilâtre et se la partage. La garde survient ; avec son aide, en 10 minutes, notre machine fut en sûreté et une heure après, elle était chez M. Réveillon où M. Montgolfier l'avait fait construire.

La première personne de marque que j'ai vue à notre arrivée est M. le comte de Laval. Bientôt après les courriers de M. le duc et de Mme la duchesse de Polignac⁵ vinrent pour s'informer de nos nouvelles. Je souffrais de voir M. de Rozier en chemise et craignant que sa santé n'en fût altérée, car nous nous étions très échauffés en pliant la machine, j'exigeai de lui qu'il se retirât dans la première maison ; le sergent de garde l'y escorta pour lui donner la facilité de percer la foule. Il rencontra sur son chemin M. le duc de Chartres qui nous avait suivis de très près ; car j'avais eu l'honneur de causer avec lui un moment avant notre départ ; enfin nous arrivent des voitures ; il se faisait tard. M. Pilâtre n'ayant qu'une mauvaise redingote qu'on lui avait prêtée ne voulut point venir à la Muette.

Je partis seul, quoiqu'avec le plus grand regret de quitter mon brave compagnon. Voilà, mon cher Faujas, un récit bien long et bien diffus, mais vous l'avez voulu. J'espère que vous serez moins mécontent du mémoire que l'Académie m'a chargé de rédiger⁶, que vous y trouverez quelques remarques intéressantes et je crois, un moyen de se diriger à volonté.

Journal de Paris, 28 novembre 1783. »

Notes :

¹ Cité in extenso dans le journal de Paris du 29 novembre 1783.

² On verra plus loin que Faujas de Saint-Fond, par sa science et sa grande activité, était en quelque sorte le ministre des Affaires culturelles de l'époque. Le président de l'Académie des Sciences même, lui demande son avis avant de prendre une décision.

³ D'Arlandes avait donc obtenu d'abord de partir seul.

⁴ Cette déclaration publique qui ne fut contredite ni par Faujas de Saint-Fond, ni par l'Académie qui autorisa la publication de ce livre sous la signature de Condorcet, est vérifique et incontestable. Elle est d'ailleurs confirmée par tous les documents officiels (médaille, brochures, etc.)

⁵ On voit ici encore le rôle joué par les Polignac dans cette affaire.

⁶ D'Arlandes ayant été choisi pour conduire l'expérience, il était logique que l'Académie lui demandât alors de rédiger le rapport.

L'histoire du quartier Saint-Germain à Vienne

Marie-Thérèse FEGEANT

Aujourd'hui plusieurs centaines de personnes travaillent chaque jour à l'espace Saint-Germain.

Les plus jeunes savent-ils ou se souviennent-ils qu'il y a trente-cinq ans, des militaires étaient installés dans le quartier et depuis la fin du XIX^e siècle ?

Une page de l'histoire de Vienne s'est tournée en 1990 avec le départ du dernier régiment. Les casernes ont laissé place à un pôle tertiaire : une profonde mutation avec l'implantation de diverses activités et services. Toutefois, les traces des militaires et le souvenir du 505^e régiment du train restent bien présents à Vienne.

Avant le XVIII^e siècle, les soldats logeaient chez les habitants des villes.

La première caserne viennoise a été construite entre 1710 et 1716, dans le centre-ville au sud de l'actuel cours Brillier. Ne disposant pas d'écurie pour les chevaux de la cavalerie, elle finit par devenir insuffisante. Entre 1879 et 1882, après plusieurs propositions refusées par l'armée, la ville fournit un nouveau terrain à l'État.

Un nouvel établissement militaire s'implante ainsi sur 7 ha, entre la rue Vimaine et la route d'Avignon. Les travaux commencent en 1882 et s'achèvent en 1886. Le coût total s'élève à 1 400 000 francs. Un portail principal donne sur la route d'Avignon (actuelle avenue Général Leclerc).

La nouvelle caserne permet de loger un régiment complet de cavalerie, soit 700 hommes répartis en 5 escadrons, 776 chevaux et intègre un service vétérinaire. Les bâtiments forment des constructions symétriques autour d'une grande cour d'honneur. Au Manège à Saint-Germain, le cheval est roi et la Cavalerie est reine.

La caserne de cavalerie reçoit le nom du général Comte de Saint-Germain (1761-1835)¹. Le lieu est aussi désigné Saint-Germain ou encore quartier B² à l'époque.

❖ Les unités du quartier Saint-Germain de 1883 à 1951

1. Le 3^e régiment de hussards (1883-1886)

Ce régiment, prend possession de la nouvelle caserne de cavalerie en août 1883. En 1886, le 3^e hussards³ reçoit l'ordre de permute avec le 8^e hussards en garnison à Lyon, quartier de la Part-Dieu.

2. Le 8^e régiment de hussards (1886-1892)

Ce régiment quitte Lyon le 3 novembre 1886 pour s'installer à Vienne. En juin 1892, le 8^e hussards quitte à son tour la ville pour Verdun, sa nouvelle garnison.

3. Le 14^e régiment de chasseurs à cheval (1892-1895)

Le 11 juin 1892, les escadrons de ce régiment arrivent les uns après les autres.

En juin 1892, à peine installé au quartier Saint-Germain, le régiment reçoit la visite du général de brigade, M. de Lignière. Ce dernier et le colonel de Girardin du 14^e chasseurs ont une entrevue avec la municipalité de Vienne afin de choisir un nouveau terrain de manœuvre, celui du quartier de Saint-Christ étant défectueux.

Après plus de trois ans de séjour à Vienne, le 14^e chasseurs reçoit l'ordre de permute avec le 19^e dragons en garnison à Dole (Jura).

4. Le 19^e régiment de dragons (1895-1907)

Ce régiment fait son entrée dans notre ville le 4 octobre 1895 à l'aube, colonel en tête.

En 1907, après douze ans de présence à Vienne, le 19^e dragons reçoit l'ordre de permute avec le 17^e dragons en garnison à Carcassonne. Le 19^e quitte Vienne en août.



5. Le 17^e régiment de dragons (1907-1914)

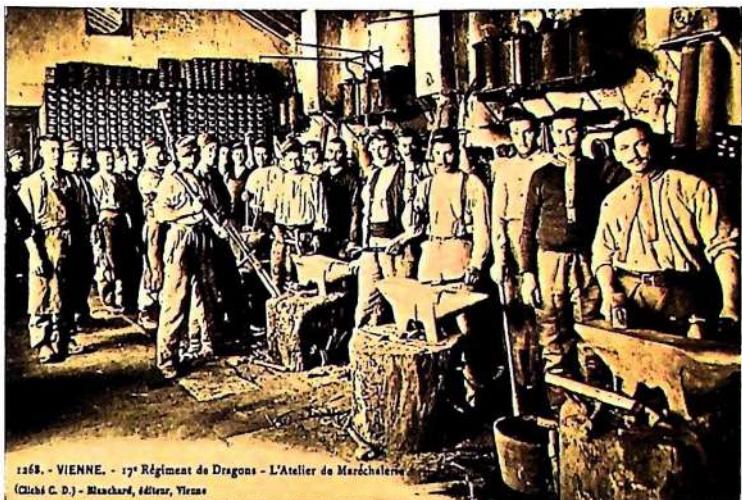
Le 7 août 1907 au matin, quatre escadrons du 17^e dragons arrivent à Vienne pour remplacer le 19^e dragons.

Après avoir tenu garnison dans notre ville pendant presque sept ans, le 17^e dragons quitte Vienne le 1^{er} avril 1914 pour la Ville d'Auxonne (Côte-d'Or), d'où il part plus tard pour la Grande Guerre.

6. Le 13^e régiment de chasseurs à cheval⁵ (1914-1922)

Ce régiment fait son entrée dans Vienne le 8 avril 1914, venant de sa garnison valentinoise. Les 30 et 31 juillet, quatre mois à peine après leur arrivée, quatre escadrons du 13^e chasseurs quittent Vienne pour la défense du pays. Ils ne reviennent que le 1^{er} juin 1921, quittant Düsseldorf.

Pendant la guerre de 1914-1918, le dépôt de Vienne fut très actif et des milliers de chasseurs ont séjourné en ville. Le 28 octobre 1922, ce régiment quitte définitivement notre ville pour rejoindre Chambéry, sa nouvelle garnison. La *Nouba*⁶ du 31^e tirailleurs et les officiers du bataillon algérien, en garnison au quartier A, ont salué une dernière fois, le régiment de chasseurs, qui laisse à Vienne le meilleur souvenir, en l'accompagnant jusqu'aux portes de la ville. Le 13^e régiment de chasseurs à cheval est dissous le 1^{er} novembre 1928.



L'atelier de maréchalerie du 19^e dragons (*carte postale*)

7. Le 9^e régiment de spahis⁷ algériens (1922-1939)

Ce régiment, créé en Oranie le 1^{er} janvier 1921, arrive à Vienne le 22 novembre 1922, venant de Tlemcen (Algérie). Parti en campagne au Maroc en 1924, il fut de retour dans notre ville en 1927.

Le 9^e spahis demeure implanté à Vienne jusqu'au 27 août 1939, date de son départ aux armées sous les ordres du colonel Peillon. Le 9^e régiment de spahis est dissous le 13 septembre 1962.

8. Durant la 2^e guerre mondiale (1940-1945)

8.1 Le 1^{er} chasseurs de l'Armée d'Armistice (100 000 hommes en zone libre) de 1940 à 1942.

8.2 Occupation par des troupes allemandes (1942-1944).

8.3 Le 61^e bataillon du génie, devenu colonial du génie, formé à Vienne entre février et octobre 1945.

Son départ pour l'Indochine est fixé au 16 janvier 1946.

9. Les spahis motorisés (1945-1946)

Après la guerre, notre ville a une nouvelle garnison de spahis, le 4^e régiment : une unité motorisée comprenant un escadron de chars légers, 3 escadrons d'autos-mitrailleuses et un escadron hors-rang.

Ce régiment a fait son entrée officielle à Vienne le 3 novembre 1945, sous les ordres du colonel Turnier.

D'après *La Tribune de Vienne* du 29.12.1945, l'unité aurait quitté Vienne au début de 1946.

10. Cuirassiers⁸ (1946-1951)

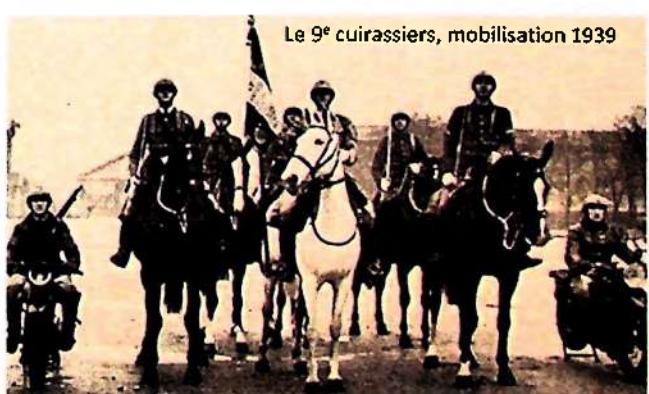
11. La 104^e compagnie du matériel des transmissions (104 CMT), 1951 à 1957

Cette compagnie⁹ est issue, le 31 mars 1951, de la 4^e compagnie du 6^e bataillon du matériel des transmissions, qui a servi de support. Elle était une structure à majorité de civils encadrés par des militaires pour recevoir, distribuer, réparer le matériel des transmissions américaines. La compagnie est transférée à Saint-Priest le 23 mars 1957.

Des spahis



Le 9^e cuirassiers, mobilisation 1939



❖ Les groupes de transport et le régiment du Train

Le 26 mars 1807, au quartier général d'Osterode en Prusse orientale (aujourd'hui Ostróda, au nord de la Pologne), Napoléon 1^e, empereur des Français, signait le décret portant sur la création des premiers bataillons des équipages de transports militaires.

Ces acheminements étaient réalisés auparavant par des entreprises civiles.

Le Train est l'arme qui organise et aussi coordonne la logistique militaire (le transport, les déplacements des personnels et du matériel). Saint Christophe, fêté le 25 juillet, est le patron de l'Arme. Les soldats du train sont appelés *Tringlots*.

Le 505^e groupe de Transport

Il est créé au cours de la seconde guerre mondiale, le 1^e novembre 1943, à Aumale en Algérie.

- Le groupe effectue une campagne d'Italie en 1944, où la 102^e compagnie reçoit, en juillet 1944, une lettre de félicitations du colonel Kreml (5^e armée US).
- Puis il participe à la campagne de France, avec le débarquement sur les côtes de Provence, Brignais et Lyon (69), la Franche-Comté, les Vosges, l'Alsace puis L'Allemagne.
- Le 1^e avril 1946, le groupe de transport de réserve générale 505 est reconstitué une nouvelle fois.
- En avril 1949, Le groupe est fixé au Mans (à Chanzy) ; il est engagé dans la lutte incendie de la forêt des Landes.
- En 1955, ses unités de transport sont dotées d'un groupe d'instruction et d'un centre de formation dépanneurs.
- À fin août 1956, le 505^e est désigné pour être engagé dans les opérations de Suez.
Le 31 octobre 1956, trois compagnies du 505^e GT embarquent à Marseille pour Port-Saïd afin d'assurer pendant un mois les transports logistiques en Égypte.
- Rentré en France en décembre 1956, le 505^e GT prend garnison à Vienne à Saint-Germain, le 22 janvier 1957.
L'envoï quotidien des couleurs, accompagné de la sonnerie réglementaire, va chaque matin éveiller les alentours.
Source Bulletin des Amis de Vienne, 1957.

Le 505^e groupe de Transport lourd

Le 1^e janvier 1975, le 505^e GT devient 505^e groupe de Transport lourd ; il reste basé à Saint-Germain et est doté d'ensembles gros porteurs *Unic* de 20 tonnes de charge utile (camions + remorques et semi-remorques).

Le 505^e régiment du Train

Dans le cadre des mesures de réorganisation de l'armée de Terre, le ministre décide la transformation des groupes de Transport. Ainsi le 505^e groupe de Transport lourd devient le 1^e juillet 1978, le 505^e régiment du Train. Ce régiment comprenait 2 escadrons d'active, l'armement, l'équipement et les véhicules pour constituer 2 escadrons de réserve.

Le 505^e régiment du Train a recueilli l'historique, les traditions, les décorations, les citations collectives du 505^e groupe de transport.

L'emblème du corps (fanion du 505^e R.T.) porte :

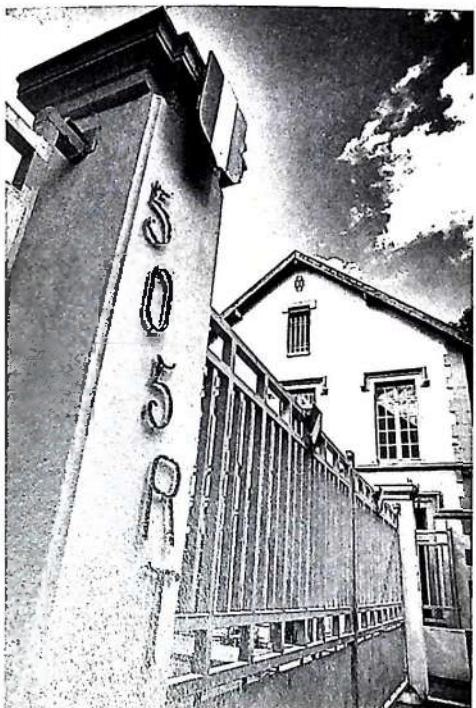
- les inscriptions *Italie 1944 et France 1944-1945* ;
- la croix de guerre 1939-1945 avec une étoile de vermeil (citation à l'ordre du corps d'armée accordée à la 101^e compagnie auto de la 1^e DMI par ordre général n° 204 du 25 novembre 1944 du général d'armée De Lattre de Tassigny, commandant la 1^{re} Armée française).

Le 505^e RT recueille aussi la citation sans croix de guerre à l'ordre de la brigade, obtenue par le groupe de Transport 505, le 20 octobre 1949 (ordre du général commandant la 4^e région militaire).

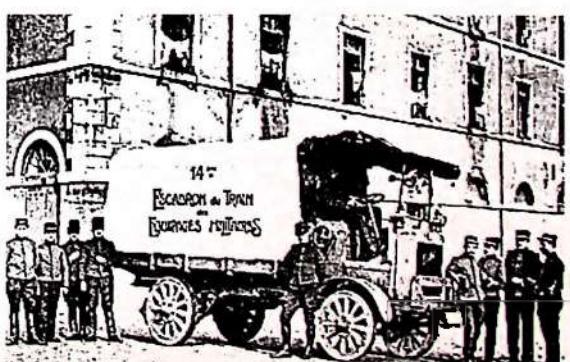
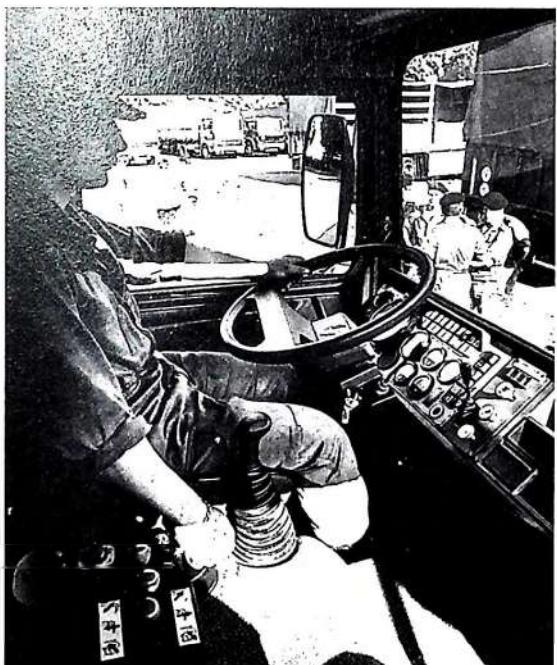


Brigadier trompette du Train et trompette du 1^e bataillon du Train des équipages (1812) / Source : Cercle 505

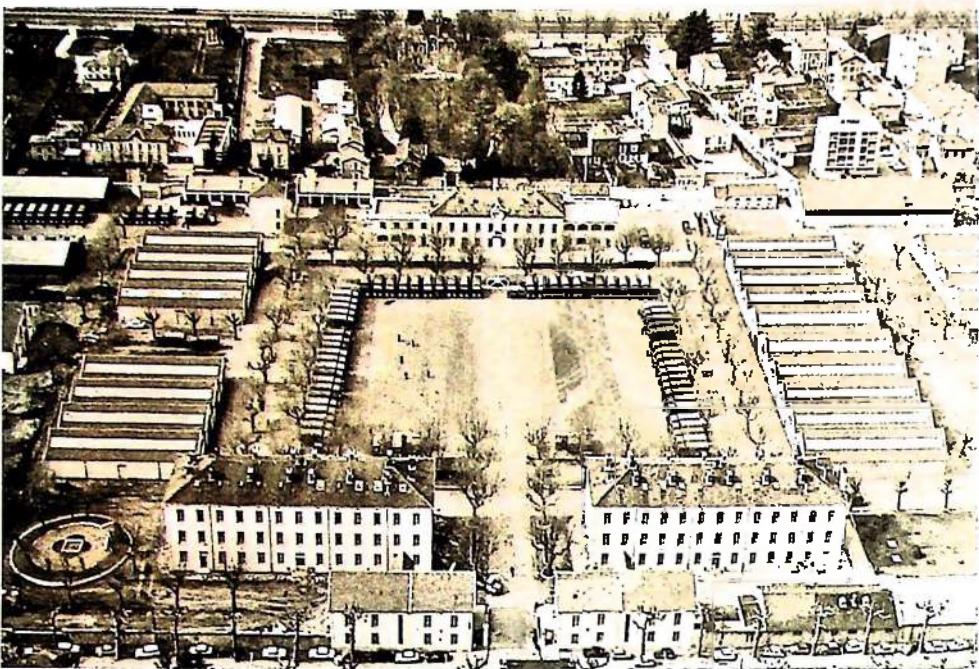




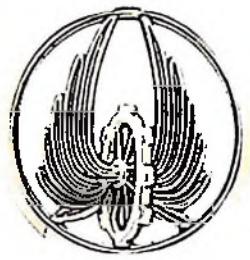
Le 505^e régiment du Train à Saint-Germain - 5 tirages noir et blanc
(Source Lyon Figaro, archives. Bibliothèque Municipale de Lyon)



Camion Berliet d'un escadron du Train, guerre de 14-18
Page 21



La caserne du 505^e RT, quartier Saint-Germain à Vienne (fin des années 70) / Source : Cercle 505



Parmi les documents et souvenirs de la salle de réunion du Cercle 505 :
Insigne de bérét,
losange de bras,
drapeau, fanion et insignes diverses
du 505^e RT.

Photos Claude Girard





Prise d'armes
dans la cour
d'honneur
du quartier
Saint-Germain

/ Source :
Cercle 505



Le quartier
Saint-Germain
(début des
années 80)

/ Source :
Cercle 505



Le quartier
Saint-Germain
et sa caserne

(1^{er} semestre
1990)

/ Source :
Cercle 505

Source
Documen-
tation de la
page :
Cercle 505.

Photos :
Cl. Girard

La dissolution du 505^e régiment du Train, le 30 juin 1990

Le plan « Armées 2000 » en a décidé ainsi.

- Une page d'histoire de la vie militaire à Vienne est tournée :

« Les six cents hommes du 505^e régiment du Train ont silencieusement plié bagage. Le premier week-end de juillet 1990, aucun convoi organisé n'a sillonné les bords du Rhône, aucune manifestation officielle publique ne s'est déroulée sur la place viennoise, puisque la cérémonie d'adieu avait déjà eu lieu, le 28 mars de cette même année.

Les départs se sont étalés dans le temps.

Seule une vingtaine d'hommes resteront à la caserne Saint-Germain jusqu'au 31 juillet pour assurer les dernières tâches.

Les cadres vont être répartis dans toute la France et les appelés iront faire leur service dans d'autres casernes de la région... Ce vaste projet gouvernemental de restructuration de l'armée française consiste notamment à donner aux corps d'armée le plus grand potentiel opérationnel... »

Source : "Vienne baisse pavillon" / Dominique Marmy, Lyon Figaro, 2 juillet 1990.

- Vienne n'aura plus son régiment

« Ce n'est pas sans émotion que la population entière a pris connaissance de la décision... Vienne vivait avec les régiments successifs qui s'y sont succédé depuis les Dragons de jadis, les Tirailleurs Marocains, les Spahis qui donnaient aux fêtes l'éclat de leur rutilantes couleurs. Ce sont eux qui ont fait la haie d'honneur devant le président de la République en 1938.

... Notre 505 a fait battre le cœur des Viennois au cours des manifestations populaires, prêtant son concours toutes les fois que l'on faisait appel à lui. Il a été l'organisateur des splendides concerts donnés à la cathédrale et au théâtre romain. Tous les chefs de corps qui s'y sont succédés jusqu'au lieutenant-colonel Burger, dernier chef de corps, ont agi pour accueillir les jeunes recrues d'une façon digne... Vienne pleure son régiment. »

Source : "Vienne perd son régiment" / Jean Bouvard, La tribune de Vienne, mars 1990.

Après 33 ans de présence, le 505^e RT a été la dernière unité militaire à avoir tenu garnison à Vienne. Les entreprises de transport de la région ne pourront donc plus bénéficier du vivier de chauffeurs formés au sein du 505^e.

❖ L'espace Saint-Germain

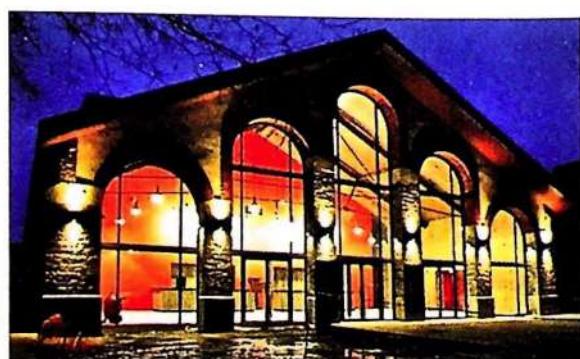
Au début des années 1990, la municipalité de Vienne achète la caserne et les terrains.

D'importants travaux permettent à l'espace Saint-Germain d'accueillir :

- l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) en 1993, le musée de la draperie l'année suivante (transféré depuis au quartier de la Gère à Vienne) ;
- des établissements publics dont « ViennAgglo », des entreprises et des prestataires de services. Ils sont installés à partir de la fin des années 1990 dans des immeubles de bureaux neufs ou des bâtiments réhabilités ;
- la médiathèque de Vienne, Le Trente, inaugurée le 16 janvier 2012. Après dix années d'études et travaux, elle offre 3000 m² sur plusieurs niveaux dédiées aux livres, à un fonds patrimonial, à la musique et à la danse ;
- le siège de plusieurs associations viennoises dans les différentes salles du bâtiment *Themis*.



Une section de recrues du 505^e RT, 1987 / Source : internet

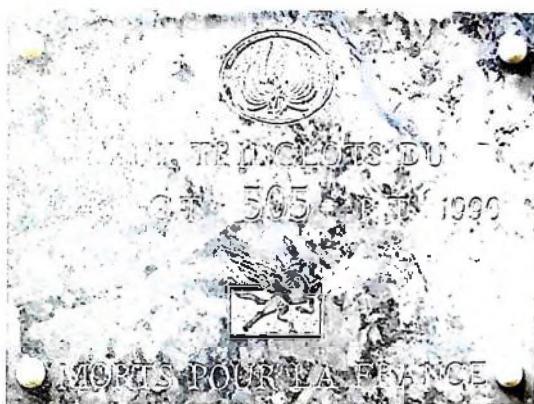




La Médiathèque (Le Trente), le manège reconvertis et une vue aérienne actuelle (Crédit photos : Ville de Vienne)

Le Manège a été transformé en une spacieuse salle de spectacles.

Ainsi, l'espace Saint-Germain est devenu à la fois un pôle socio-culturel et un quartier d'affaires diversifiés.



❖ Le Cercle 505 et les Amis du Train

Des plaques commémoratives à l'entrée du Themis
(Photos Cl. Girard)

L'objet de cette amicale est de maintenir des liens entre ses membres après le service national ou le temps passé sous l'étendard du 505^e RT.

Le Cercle commémore des événements historiques afin que le souvenir du 505^e RT et de l'arme du Train perdure.

Ainsi, fin mars 2023, le Cercle a célébré le 216^e anniversaire du décret portant sur la création des premiers bataillons des équipages de transports militaires. Une histoire que connaît bien le président, Jean-Marc Cristin. Au quartier Saint-Germain et en présence de personnalités locales, après un bref rappel historique, il a déposé une gerbe à la mémoire de ceux qui ont servi dans cette arme.



Photo souvenir, Cercle 505, mars 2023 (Crédit DL)

«En ce jour commémoratif, nos pensées vont vers ceux qui nous ont précédés et qui sont décédés pour la patrie en nous léguant le précieux héritage de pages d'histoire.»

Aujourd’hui, les traces de la caserne sont encore présentes à Saint-Germain avec en particulier, le mât des couleurs, le manège et le bâtiment *Themis* (ancien lieu du poste de commandement du 505^e RT). Au 2^e étage du bâtiment, une salle est le siège du Cercle 505 et des Amis du Train. Le *Themis* accueille au 1^{er} étage des sessions de la préparation militaire marine (PPM).



Je remercie vivement :

- Jean-Marc CRISTIN, président du Cercle 505 et des Amis du Train, pour l'accès à la salle du Cercle et l'autorisation de photographier des souvenirs de l'amicale ;
- Bernard NOVOTNY du Cercle 505 pour le prêt du livret historique du 505^e RT et l'aide apportée ;
- Claude GIRARD de la rédaction du CGVVR pour son aide toujours précieuse.

Notes :

- (1) Afin d'honorer Antoine-Louis Decrest, comte de Saint-Germain, général de cavalerie (1761-1835), dont le nom est inscrit côté nord de l'Arc de Triomphe de l'Etoile, à Paris.
- (2) Le quartier A était celui de la vieille caserne du centre-ville de Vienne, devenue la caserne d'infanterie Rambaud.
- (3) un Hussard est un soldat de la cavalerie légère.
- (4) Le terme dragon(s) désigne des militaires se déplaçant à cheval mais combattant à pied.
- (5) Un chasseur à cheval est un cavalier militaire chargé essentiellement de missions de reconnaissance
- (6) La Nouba désigne la musique jouée à tour de rôle en Algérie devant les maisons des dignitaires.
- (7) Les spahis sont des unités de cavalerie à l'origine algérienne puis de l'armée d'Afrique.
- (8) Un cuirassier est un cavalier militaire lourdement équipé et armé
- (9) Cf. *Service Historique de la Défense* : SHD GR 7 U 1946 (6^e Bataillon du Matériel) et SHD GR 7 U 1918 (104 CMT)

Sources :

- Historique du 505^e régiment du train, 12 pages imprimées presses du PI, 5^e RM
 - Précis historique *Les régiments de cavalerie en garnison à Vienne*, Roger Dufroid, médiathèque Vienne.
 - Bulletin des Amis de Vienne n° 104-1, *Cavalier et arsenal*, G. Gouilly.
 - *Commémoration Les amis du 505^e régiment du Train*, journal DL, fin mars 2023.
 - Cartes postales anciennes, médiathèque Vienne.
 - Espace Saint-Germain (actuel), site : vpah-auvergne-rhone-alpes.fr/ressource/espace-saint-germain-vienne
- D'autres sources ont été citées dans le texte parmi lesquelles *La tribune de Vienne* et les archives *Lyon Figaro*.

NB : le crédit des illustrations est porté dans les légendes. DL signifie *Le Dauphiné Libéré*.

Gestion d'une généalogie (4)

Bernard CHAILLOU

Quelques remarques pratiques

Dans les articles précédents, le but fut de permettre à chaque généalogiste en herbe de réfléchir à la façon d'être efficace dans ses recherches et de fiabiliser son travail. Il appartient à chacun d'adapter éventuellement à ses propres recherches les propos précédemment exposés.

L'aide d'internet et plus particulièrement de Généanet, Filae, ... n'apporte que des voies exploratoires à confirmer. Généabank est le résultat des dépouillements d'actes d'associations généalogiques. Ils nécessitent cependant une confirmation par la recherche des actes correspondants. Les interprétations de lectures sont malheureusement possibles. Les quelques remarques de problèmes courants et astuces souvent négligées, devraient faciliter votre travail. Elles complètent de façon pratique le document de la Fédération française de généalogie¹.

Avant toute chose le fait de définir l'étendue de ses recherches modifie le temps à y consacrer et facilite la transmission de son travail aux générations futures. Prendre comme racine ou *de cuius* (personnage de référence pour construire sa généalogie ascendante) ses enfants d'un même lit est un compromis efficace, facilitant la transmission de sa bibliothèque numérique. Ces derniers auront le travail de recherche à moitié réalisé pour leur propre famille. Si vous partez d'un de vos parents le travail sera triple pour eux, car une seule de vos branches sur quatre sera étudiée.

Pour démarrer des recherches généalogiques, le plus simple est de récupérer les documents officiels familiaux et d'interroger les personnes vivantes en leur demandant de documenter les photos existantes, d'examiner les sépultures. Nous évoquerons ces sujets en fin d'article.

Ci-après nous abordons, de façon non limitative, des difficultés et des aides couramment rencontrées.

➤ LES DIFFICULTÉS DE DÉCHIFFRAGE

Nous n'évoquerons que les plus habituelles ci-après.

○ *Les patronymes*

Ils sont sujets à de nombreuses erreurs et difficultés d'authentification.

Problèmes orthographiques (figure 1)

Ils sont relativement courants. Un même acte peut révéler plusieurs orthographies du même patronyme : celle de l'acte concernant la personne concernée, celle du père, celle d'un témoin familial : frère, oncle, celle de la signature de l'un des signataires familiaux. Il est bon de noter les variantes, mais de retenir celle de l'acte, suivie éventuellement d'orthographies différentes en respectant leurs apparitions suivant la chronologie des actes.

L'erreur orthographique est détectable par l'usage d'une codification, comme cela est suggérée dans les articles précédents².

Exemple de codification d'actes montrant les évolutions d'un patronyme et d'un prénom

Nbre de caractère	1 ou plus	1	1 ou plus	1	1	1	Nom	1	Prénom	1	4	2	2	1/2
Baptême	96			H	B		Bernier		Jean Claude	1763	10	26		
	96HB Bernier Jean Claude 17630529 (Codification numérique de l'acte dans la bibliothèque généalogique)													
Décès	96			H	D		Brenier		Claude	1822	03	22		
	96HD Brenier Claude 18220322 (Codification numérique de l'acte dans la bibliothèque généalogique)													

Remarque : Cette personne a changé légalement non seulement de patronyme, Bernier devenant Brenier, mais aussi de prénom (Jean Claude devenant Claude).

Figure 1

Elle provient du curé ou de l'agent d'état civil, principalement quand le déclarant n'est pas originaire de la paroisse ou de la commune. L'erreur peut être phonétique, dyslexique, ou tout simplement orthographique.

Adaptation aux circonstances

La Révolution

La famille de Vingtmyuds de Guérard (77) modifia son patronyme initialement en De Vingtuid, puis à la Révolution en Vingtuid, faisant disparaître la particule peu appréciée en ces périodes révolutionnaires. Le temps passant le souci de garder une trace de son passé, le patronyme fut une nouvelle fois modifié en Devingtuid.³

Les abandons

Certains bébés furent abandonnés en cherchant à les mettre sous une protection religieuse ou civile. Quelques-uns furent identifiés par le lieu où ils furent trouvés : Lacroix, Laporte (d'un hospice, ...), ... Guy Astruc, membre du CGVVR, identifia ces situations en essayant en essayant de trouver des liens improbables de parenté entre personnes abandonnées.

Le changement d'alphabet national

Les immigrés provenant d'Espagne ou d'Allemagne n'utilisent pas les mêmes accents que l'alphabet français. Ne parlons pas de l'alphabet cyrillique avec les réfugiés russes en région parisienne ou celui des Arméniens en en région viennoise, parmi d'autres migrations. Les patronymes sont souvent francisés avec le temps.

Les modifications déclaratives

Dorénavant le patronyme du père n'est plus prioritaire. De plus après un divorce le patronyme choisi peut-être celui de jeune fille, ajoutant de nouvelles confusions possibles.

La religion

De nombreuses familles protestantes sont issues du Dauphiné. Initialement j'ai échangé avec un ami protestant qui m'a aidé à commencer ma généalogie ; il avait été désigné comme « archiviste familial » et était chargé d'entretenir la bibliothèque familiale et la généalogie de sa famille au sens large, certains actes n'étant pas répertoriés dans certaines paroisses.

• **Les prénoms**

Variations orthographiques

On se retrouve dans une configuration comparable à celle mentionnée pour les patronymes.

Différenciation du sexe

Un prénom peut être adapté en fonction du lieu de déclaration et des parents pour affirmer le sexe de l'enfant ; bien que Français, un enfant fut appelé Maxim, sans e, indiquant qu'il s'agit d'un garçon, pour un couple franco-allemand.

Prénom d'usage (figure 1)

Les actes reprennent les prénoms officiels du baptême ou de l'acte de naissance. Cependant avec le temps ce prénom est parfois substitué par celui d'usage.

En milieu rural, la personne enregistrant l'acte connaissant la personne concernée peut oublier de vérifier le détail de son identité lors d'un mariage, d'un décès ou d'une inhumation.

B Remarques :

Les évolutions d'un même patronyme aident à mieux comprendre pourquoi il est suggéré de classer sa documentation numérique avec la succession des critères suivants :

Les branches principales, puis les Sosa, enfin les patronymes.

- Le consanguin aura un double enregistrement de ses actes, permettant en cas d'erreur de ne garder que la filiation à conserver. Les même patronymes (Mercier, Petit, Reymond, ...) se retrouvent souvent dans plusieurs branches sans avoir de lien, rendant difficile le choix du document approprié.
- Lorsque le patronyme d'un individu change durant sa vie, rassembler la documentation qui lui est rattachée devient compliqué.
- On identifie rapidement les « trous » documentaires en cernant les lieux appropriés de recherche, et les registres à examiner.
- Le reste du classement par ordre alphabétique d'une branche correspond aux alliés, témoins, erreurs de liaison... L'inconvénient reste qu'une partie de la bibliothèque est affectée à une généalogie issue d'un *de cujus* précis.

Les dates

Leurs écritures peuvent entraîner des confusions. Le déchiffrage des dates des actes antérieurs aide à lever des incertitudes. Ceci est bien utile lors d'une déclaration indiquant « le même jour », « le jour suivant », ... Il en est de même avec la confrontation des chiffres écrits par le même rédacteur, mais à d'autres endroits des relevés. Sans parler du calendrier républicain appliqué en novembre 1793. Les mois de septembre, octobre, novembre, décembre furent abrégés en 7bre, 8bre, 9bre, 10bre, pouvant prêter à confusion.

➤ LES SOURCES D'INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les relevés paroissiaux et les actes d'état-civil enregistrent principalement des événements. Les témoins indiquent des liens familiaux, des localisations, Utiles pour ne pas perdre la trace d'une personne qui va décéder en un autre lieu. Les tables décennales sont un précieux guide sur une commune. Attention, il y a parfois des différences entre le document transféré aux archives départementales (une copie) et celui conservé en mairie (l'original), à privilégier.

La correspondance

Elle est source de beaucoup d'informations « synchronisées » autour d'une date :

- Le lieu et la date de passage en un lieu,
- L'adresse du destinataire à une date précise,
- Un lien familial explicité avec la signature ou dans le courrier,
- Ainsi que des scènes de vie.

Ainsi il est possible de reconstituer l'essentiel du cheminement d'un ascendant durant la Première Guerre mondiale, et de confirmer les lieux d'habitation de l'épouse du militaire et de ses enfants durant cette période.

Les cimetières

Leurs informations sont souvent délaissées.

Au début d'une généalogie, ils peuvent se révéler d'une précieuse utilisation pour se donner les premières voies de recherche. En monde rural des souches familiales ont souvent une origine géographique limitée avant le début du XX^e siècle. La conservation des tombes dépend de la qualité des monuments funéraires et des conditions climatiques différentes suivant les régions. Les inscriptions funéraires donnent des pistes de liens à confirmer entre familles et précisent ou non l'ordre de disparition du premier conjoint avec les inscriptions Vve ou épouse. Il faut agir rapidement car les relèvements de tombes se multiplient malgré les concessions à perpétuité.

Les livrets militaires

Ils informeront non seulement de la carrière militaire de l'individu, mais donne des renseignements sur les parents du conscrit, ainsi que sur ses lieux d'habitation, son état civil, jusqu'à sa démobilisation.

Les recensements

En milieu rural ce document est facilement exploitable, car le nombre d'habitantes reste limité. Il est fort utile en désignant pour chaque adresse d'habitation :

- les habitants d'un même logement,
- leur lien de parenté,
- leur lieu de naissance.

Ainsi, on identifie l'évolution de sa composition.

Les déménagements successifs d'une famille au sein d'une commune ont souvent été motivés par la recherche de meilleures conditions de vie (eau potable, lieu échappant au brouillard et aux inondations...). Des nuisances tel le phylloxéra ont changé des modes de vie et conduit certaines familles à relocateur leurs activités vitales.

La topographie des lieux n'est pas étrangère à ce type de phénomènes, rendant une population prisonnière d'une zone habitable. Cela a contribué à l'apparition de liens de consanguinité par un double numéro de Sosa affecté à un individu.

Les actes notariés

Toutes les familles ne se sont pas adressées à un notaire en fonction de leur patrimoine.

Les successions, partages, donations sont des éléments précieux pour confirmer des liens familiaux mais aussi les conditions de vie de nos aïeux. Les reconnaissances de dette entre oncles, par exemple, fournissent des informations sur la propriété du foncier, au même titre que les remembrements.

Les notes paroissiales annuelles

Certains curés prenaient soin de faire un résumé en fin d'année des principaux événements constatés dans leur paroisse. Ces informations aident à comprendre les raisons de nombreux décès ou de l'absence de naissance durant une période donnée. On constate ainsi l'impact des retombées de cendres de l'éruption du volcan islandais Laki sur une partie de nord de la France provoquant une famine dès fin 1783, due aux variations extrêmes de températures en découlant. Ces notes sont précieuses, car expliquant les variations importantes de la population (naissances, mariages, inhumations). Elles sont utiles pour documenter le livre de famille de la vie de nos ancêtres.

➤ **LES PERTES D'IDENTITÉ (exemples non limitatifs)**

Les conflits sont source de problèmes pour confirmer l'identité de personnes encore vivantes.

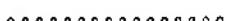
Les pertes d'archives

La ville de Toul a été bombardée durant la seconde guerre mondiale. Le moyen de confirmer son identité lors d'un renouvellement de carte d'identité fut un livret de famille des parents.

Changement du nom des communes

A ce jour, pour un individu d'Alsace, il fut impossible de retrouver sa commune de naissance sous l'administration allemande à la fin du XIX^e siècle.

Les remarques précédentes et la rigueur de vos documentations vous aideront à mieux comprendre la vie de vos ancêtres et susciter la poursuite de la quête du passé dépassant largement une liste de noms avec un livre familial.



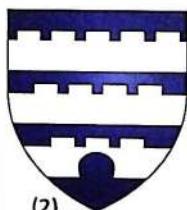
La généalogie de Claude Laurent MURAT de LESTANG DUPUY

Claude GIRARD

Entre la fin du XV^e siècle et la Révolution, la famille MURAT de LESTANG a essaimé dans le Nord-Isère en particulier dans la plaine de la Valloire, la Drôme des Collines et le pays de Roybon. Ils furent essentiellement des seigneurs sur des terres rurales. Ils ne représenteront qu'une petite noblesse d'épée et furent assez nombreux à entrer en religion. Entre la fin du XVII^e siècle et la Révolution, les Murat de Lestang de la Valloire fournirent quatre présidents à mortier au parlement du Dauphiné.



Le nom Murat dérive du mot mur, *murus* en latin. *VIM FIRMITATE REPELLO*, (1) la devise de la maison Murat signifiait *Repousse fermement la violence* et aussi *Repousse fermement les assauts*, d'après les trois murs crénelés du blason de la famille (2). Le blason du village de Lens-Lestang (Drôme) (3), dont le suffixe provient de Murat de Lestang.



Les MURAT de LESTANG pourraient descendre des vicomtes de Murat d'Auvergne, une ancienne famille établie dans le Cantal au X^e siècle, mais cela reste une hypothèse d'anciens généalogistes.

Un dénommé Gui de Murat vint s'établir peu après l'an 1200, dans le Rouergue, sur des terres qui plus tard deviendront l'Aveyron, précisément à environ 25 km au nord-est de la ville de Rodez, dans le mandement de Cassagnes-Comtaux, regroupé à ce jour avec le village de Goutrens¹.

Coseigneur, il se fit construire un château et lui donna le nom l'Estang (stagni) en raison de l'étang voisin.



Cassagnes-Comtaux (Goutrens) en Aveyron © Arnal Tourisme Aveyron

Cette branche ajouta ensuite «Lestang» au nom de sa famille pour se distinguer de la branche aînée.

Page 30 Au fil du temps, il y eut une extension des possessions puis, un mandement de Lestang fut formé en 1350.

Une première généalogie de la branche dauphinoise fut établie en 1879, par M. Edmond Maignien, d'après les archives de la bibliothèque de Grenoble mais, à l'époque il n'était pas possible de remonter au-delà du XVI^e siècle. Cependant, à la fin du XIX^e siècle, la découverte de titres fort nombreux et anciens dans les archives du château de Moidière² à Bonnefamille (Isère) a pu permettre de remonter la filiation jusqu'à Gui de Murat. Ainsi, les archives avaient-elles échappé à l'incendie du château de la Saône à Lens-Lestang, brûlé durant la Grande Peur de 1789.

Ces documents nous ont appris qu'un seigneur, Murat de Lestang, quitta son Rouergue natal pour le Dauphiné et y installa sa famille. Dans la Valloire, les fiefs seigneuriaux furent le château de la Saône à Lens-Lestang, celui dit Murat à Sablons, celui de Revel ainsi que les communes de Moras et La Peyrouse et encore au bord de l'Isère à La Sône.

L'étude détaille les 15 filiations successives de l'ascendance Murat de Claude Laurent de MURAT LESTANG du PUY MURINAIS (Cf. texte : *Le dernier seigneur de Revel*, notre revue 2023.) Quatre filiations descendantes s'y ajoutent.

I. Guy de MURAT de LESTANG, cité en 1261 (un accensement), auteur de la branche aînée du Rouergue,
x Aymerige d'où : 2 fils : Aymeric (ou encore Almaric) qui suit et Géraud.

II. Aymeric I^{er} de MURAT de LESTANG, † au château de Lestang à Goutrens (Aveyron), seigneur de Lestang,
x Raymonde d'Arpajon³ 1250, † 1298, fa Bernard et Raymonde Dame de Montbrun en Quercy † 1251. D'où Olivier.

III. Olivier de MURAT de LESTANG, ° 1273 † 1338, seigneur de Lestang à Goutrens (Aveyron),
x 1298, Alix (Alazaïs) de la TOUR, d'où 3 enfants dont,
1. Aymeric II, qui suit, 2. Galianne de MURAT de LESTANG, x 1343, Austorge de FAVARS.

IV. Aymeric II de MURAT de LESTANG, ° 1298 † 1349, seigneur de Lestang,
x Hélène de CALMONT (Caumont), † 1373, fille d'Auger de Caumont, d'où 5 enfants dont,
1. Beraud de MURAT de LESTANG, qui suit, 2. Alasie, x 1343 à Raymond de La TOUR SAINT VIDAL.

V. Beraud de MURAT de LESTANG, ° au château de Lestang, Goutrens 1344, † 1409, seigneur de Lestang,
x1 03.02.1362 Jeanne ROSSINHOL, ° 1348, † 1409, fille de Gaillard (de Rodez) et de Béatrix,
x2 ... Guise d'ESPARROU. 11 enfants sont nés des 2 unions et pas moins de 6 furent des religieux,
Aymeric III, héritier universel, qui suit.

VI. Aymeric III de MURAT de LESTANG, ° au château de Lestang, Goutrens, † 1439, *seigneur de Lestang*,
x 1415 ca, Catherine de MASSIP d'où 7 enfants : Charles (poursuit la branche aînée du Rouergue),
Guitard (auteur de la branche de Céor⁴ de Lestang, Berard (les branches de La Romiguière et de Pomairois),
Anne, Bernard, Pierre, Bertrand qui suit (auteur de la branche des Marquis de Lens-Lestang).

VII. Bertrand de MURAT de LESTANG, ° Goutrens, † en Flandres, écuyer, échanson⁵, gouverneur de châteaux,
x 09.11.1450, Antoinette de QUINCIEU, fille de Aynard de Quincieu et Marie de Chatelard,
En 1452, il céda le château de l'Estang à son frère aîné Charles et quitta le Rouergue pour le Dauphiné,
9 enfants : Agnès, Claudine, Antoine (branche aînée Rouergue), Girard, Philibert, Jean, Guillaume,
(ordre de Saint Jean de Jérusalem), Guichard (abbaye Saint-Antoine), Aynard 1^{er} qui suit.

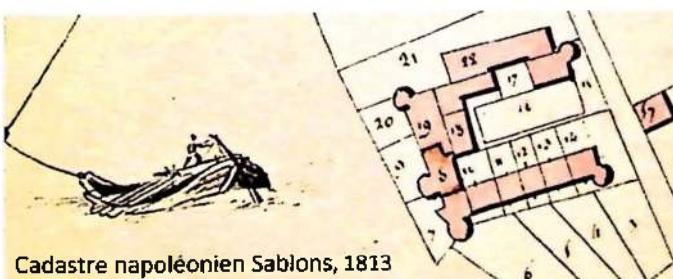
VIII. Aynard (Aymar) de MURAT de LESTANG, ° 1475 ca, Sgr de La Sône et de sablons,

x 26.12.1512, Marguerite de ROUSSILLON, Dame de Sablons, † 1530 ca,
fille de Jean Bâtard de ROUSSILLON (seigneur de Sablons) et de Jeanne d'URRE.

Suite au mariage, le château de Sablons passa dans le giron des Murat de Lestang,
5 enfants : Lucrèce (x Aynard de Monchenu, Sgr de Thodure), Louise (religieuse),
Françoise (religieuse à Romans), Aynard II (auteur de la Branche de Sablons),
Antoine et Louis qui suivit, (et branche Murat de La Sône).



Famille Roussillon (de)



Cadastre napoléonien Sablons, 1813

Le château face au Rhône, le bac à traillle et son câble



Sablons, le château Murat (CP début XX^e siècle)

IX. Louis de MURAT de LESTANG, (Louis I^{er}), ° 1530 ca, † av.1616, seigneur de La Sône,

x 15.11.1564, Hélène d'ARCES (aussi orthographié DAY), fille de Raymond, d'où 3 enfants,

Jacqueline (* 02.11.1597, † 24.04.1626), Françoise (x 09.04.1631 au Baron de Vinay), Charles qui suit.

X. Charles de MURAT de LESTANG, ° Sablons 1570 ? † 10.03.1645, (branche de Sablons et de la Sône).
seigneur de La Sône, Sablons, La Pérouse, Moras et Orthez en Hainaut,

x1 20.07.1600, Renée de CASTELLANE,

x2 28.09.1624, Antoinette de MURAT, † 1634, fille de son cousin germain,

x3 1634 ca, Magdeleine de FAY. Un seul enfant du 1^{er} mariage :

XI. Étienne de MURAT de LESTANG, ° 1600, † 10.03.1669, Sgr de La Sône, Sablons, La Pérouse et Moras,

x 10.03.1633, Françoise BARBIER de BONREPOS, ° 1610 ca, † 1676,

fille noble de Jacques et de Suzanne BERENJON, d'où 13 enfants, dont,

Louis de MURAT de LESTANG, seigneur de La Sône, ° 1633, † 1716, qui suit,

Pierre de MURAT de LESTANG, sgr de La Pérouse, ° 1635, † 1675,

Charles de MURAT de LESTANG, Sgr de La Méhérie, ° 1640, † 1719,

Gabriel de MURAT de LESTANG, Sgr de Vauceraine, ° 1640 ca, † 1720 ca,

Lens-Lestang fut distrait de la communauté de Moras en 1650. Ses terres avaient été érigées en marquisat en 1643.

XII. Louis de MURAT de LESTANG, ° 1633, † 1716, Sgr de La Sône, Moras, La Pérouse, Sablons...

Il prit part à 4 campagnes en Italie,

x Saint-Étienne, 23.10.1663, Antoinette BERARDIER † av.1694, d'où 5 enfants,

Catherine, Marie (x Just-François de FAY, marquis de Gerlande), Émerentianne, César et Antoine qui suit.

XIII. Antoine de MURAT de LESTANG, ° Grenoble 09.10.1664, † 17.09.1740, Sgr de Sablons,

Sgr de Moras, La Pérouse, Sablons, Manthes, Épinouze, Saint-Sorlin, Berardier ...

Président à mortier au parlement du Dauphiné. Marquis de Lens-Lestang en 1698,

x 03.04.1694, Virginie d'AVITY (ou DAVITY), ° 1663, † 18.05.1723,

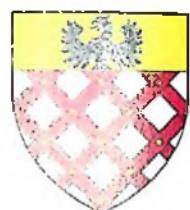
fille de Pierre et Marie de MURINAIS.

Son grand-père, autre Pierre d'AVITY, né à Tournon (07) fut un écrivain renommé.

4 enfants sont nés : Marie (° 1696, † 1751 ca, x R.A. BARDONENCHE),

François (°1699, † 1780, chanoine de la cathédrale de Grenoble),

Antoine (°1700 ca, officier de cavalerie) et Claude qui suit.



Bardonenche (de)

XIV. Claude de MURAT de LESTANG, ° 30.03 1698, † mai 1766, marquis de Lens-Lestang,

Sgr de Châtenay, Montmartin, La Sône, Sablons, Moras, Marcollin, Manthes, la Mèhérie,

Saint-Sorlin et Épinouze ; il fit de nombreux legs aux membres de sa famille,

Conseiller du roi. Président à mortier au parlement du Dauphiné le 23.06.1734,

x Anjou, 16.01.1724, Louise Gabrielle de FALCOZ de La BLACHE, † av. janv. 1764,

fille d' Amédée de FALCOZ de La BLACHE, comte d'Anjou en Dauphiné, baron de Jarcieu,
et de Louise Félicie du BOSC de SOLIGNAC. D'où 8 enfants : Claude Laurent qui suit,

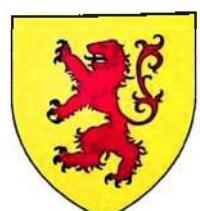
Victor, ° 1727, † 1783, marquis de Lens-Lestang, Sgr de Moras, Lens-Lestang, Châtenay, Marcollin, Montmartin,
Sablons, Épinouze. Président à mortier au parlement du Dauphiné, x 1759, Marie de VALERNOD, ° 1739, † 1784,

Louise Gabrielle Scholastique, ° 1724, † 1779, x 1744 au Comte de la Ric,

Françoise Sabine ° 1730, Religieuse malgré elle, Marie Laurence Thérèse, ° 1731, religieuse,

Antoine François-de-Paule, ° 1733, chanoine à Grenoble et vicaire général du diocèse,

Henriette Dominique °1735, x 17.05.1756, Joseph de MONTCHENU, baron de Thodore.



Puy de Murinais (du)

XV. Claude Laurent de MURAT de LESTANG du PUY, COMTE de MURINAIS,

° Grenoble, ° 15.11.1729, † Augsbourg, 04.06.1799, marquis de Lens-Lestang,

Sgr de Moras, Lens-Lestang, Chatenay, Marcollin, Sablons, Épinouze, Montmartin,

Président à mortier au parlement du Dauphiné.

Il hérita en 1780 de son oncle de Falcoz, comte du Puy de Murinais, des seigneuries de Pact et de Revel, sous la condition de joindre à son nom le titre et le nom du testateur. Ainsi, il créa la branche de MURAT MURINAIS. Il suivit la carrière des armes et était major du régiment de Royal-Dragons et chevalier de Saint-Louis lorsque la Révolution éclata. Émigré, il servit dans l'armée des princes et après sa dissolution, se retira à Augsbourg.

x1 Arras (Pas-de-Calais) 12.01.1764, Françoise Léonore de SARCUS, fille de Charles Éléonor Maximilien, écuyer, Sgr de Courcelles, ingénieur à Arras. Les époux firent leur entrée solennelle à Pact et Revel, le 28.05.1764,

x2 Lyon 4 octobre 1785, Pierrette Marie Charlotte Caroline de BECTOZ, fille de Jean Baptiste de BECTOZ, Claude Laurent n'a eu qu'un enfant, un fils, Jean Marie Laurent, né du 2^e mariage et qui suit.

XVI. Jean Marie Laurent de MURAT de LESTANG du PUY de MURINAIS, ° Revel 21.01.1786, b. le lendemain, † 1883,
x 10.06.1824, Lucie Julie BARJAC ° 1803, † 1840, d'où 1 enfant, Jules Charles Laurent, qui suit.

XVII. Jules Charles Laurent de MURAT de LESTANG du PUY de MURINAIS,

* Grenoble 1825, † Valence, château de Fontlozier, 15.03.1889,

x1 Cornas (07) 20.05.1856, Stylite Marie Joséphine Laurence de BARJAC, * 1834,
† Valence, 1861, fille de Jules François Claude et Louise-Charlotte de BARRIN,
d'où 3 enfants (XVIII),

1a. Lucie Marie Joséphine, * 28.07.1857, † 06.10.1867,

2b. Ève Elisabeth Charlotte, * 04.11.1858, religieuse de Saint-Vincent-de-Paul,
3c. Marie Césarine Jeanne, * 1860, † 1883,

x Valence 22.06.1880, Marie Joseph Louis Roger de GEIS de GUYON de PAMPELONNE,

* 1850, † 1884. D'où 1 enfant,

Marie-Louis-Victor-Roger, * Valence (Fontlozier), 21.07.1884, (XIX),

x2 Cornas (07) 17.02.1868, Georgine Marie Bénédicte de BARJAC, * 1842 † 1892,
sœur de la 1^e épouse. 3 enfants sont nés du 2^e mariage, (XVIII bis),

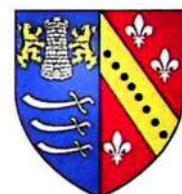
1a. Jules Amédée Joseph, * 03.07.1869, † 04.08.1869,

2b. Paul-Louis-Laurent, * 16.12.1870, † 08.02.1873,

3c. Amédée Charles Joseph, * 25.12.1872, † 03.01.1878.



Barjac (de)



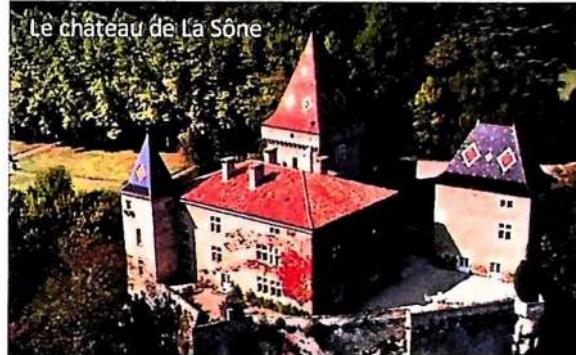
Geis de Guyon de Pampelone (de)

Que reste-t-il des châteaux où vécurent les Murat de Lestang en Valloire et au pays de Roybon ?

Le château du Double



Le château de La Sône



- o À Lens-Lestang, le vieux château de La Saône dominant le bourg et propriété des Murat fut rasé après l'incendie de 1789. Le château actuel du XV^e est privé. Un autre château, le Double, appartenait aux Murat au XVI^e siècle.
- o L'actuel château de La Sône, dans le bourg éponyme au sud de Saint-Marcellin et dominant l'Isère, fut construit au XVII^e siècle. Ses toits bourguignons, sa silhouette élégante et puissante se détachent sur un fond de verdure.
- o Le château de Sablons appartenait aux Murat jusqu'à la Révolution. Il fut bien national, le seigneur propriétaire ayant émigré ; devenu privé, il l'est encore à présent. Bien que modifiées, ses tours sont encore imposantes.
- o Le château de Revel fut bien national en 1793. En fort mauvais état et délaissé, il fut voué à la destruction.

Anecdote... Un accident domestique fatal

« Mlle de Valernod, veuve de Louis Victor de Murat de Lestang était au château de la Saône, près de Lens-Lestang, le 23 mars 1784 voulut imprudemment se servir pour une soupe de la farine d'orge qui avait été préparée avec de l'arsenic afin de détruire les rats ; elle mourut le lendemain après d'atroces souffrances. Ses deux fils, officiers de cavalerie et le vicaire de la paroisse qui avaient moins mangé de la soupe fatale échappèrent à la mort grâce aux soins du célèbre Daumont, médecin de Valence, qui les fit mettre dans des bains et leur fit boire sans relâche une grande quantité d'eau et de lait. »



Valernod (de)

Notes :

- 1 Goutrens, village perché dans le Pays vert aveyronnais, offre un point de vue sur un magnifique panorama et un patrimoine chargé d'histoire dont son ancienne église Saint-Vincent.
- 2 Ces archives Murat auraient été remises d'abord au roi par un généalogiste puis furent récupérées par le marquis Casimir Murat de Lestang lors des honneurs reçus à la cour en 1787 et qui laissa les papiers au château de Moidière. Par ailleurs, il y avait eu une alliance Murat avec la famille Guillet de Moldière, propriétaire du lieu.
- 3 Dans l'Aveyron, la branche de Céo (du nom d'une petite rivière dans une vallée verdoyante) ainsi que les branches de la Romiguière et de Pomairols (du village Pomayrols) s'écartèrent de la branche ainée du Rouergue.
- 4 L'échanson était l'officier d'une cour qui servait à boire à la table d'un prince, d'un dauphin, etc.

Sources : Dugon, *famille de Murat de Lestang par le vicomte Dugon*, 1891, imp. Mougin-Rusand Lyon, BnF.

Archives départementales. Geneanet (aide). Man8rove armorial. Sites touristiques (vues couleur). Cadastre en ligne.

Description et architecture

C'est un modeste édifice d'architecture romane, long de 9 mètres, large de 6 et haut de 8,50. Il est terminé par une abside circulaire de 1,50 m de rayon, voûtée en plein cintre. L'abside est surmontée d'un campanile (mur clocher), lequel semble avoir été ajouté dans la 1^{ère} moitié du XV^e siècle. Un banc de pierre est situé à l'extérieur, côté sud.

Primitivement, la chapelle avait deux portes, l'une au couchant, l'autre au midi, et quatre étroites fenêtres. Dans des premières restaurations successives, on fit disparaître sous un plafond le lambris de couverture et on ferma trois des fenêtres pour réaliser des niches intérieures ; plus tard ces baies furent rouvertes.

On créa sur le côté nord une troisième porte pour faciliter sans doute la circulation des pèlerins qui certains jours venaient en grande affluence. Cette dernière porte est de forme ogivale, elle dispose d'une vitre renforcée en forme d'ogive gothique permettant aux visiteurs de voir l'intérieur quand l'édifice est fermé.

Le sol de l'abside est élevé de deux marches au-dessus de celui de la chapelle. Des travaux de restaurations ont été réalisés mais tout embellissement et agrandissement qui auraient pu dénaturer l'édifice ont été évités.



Saint Maxime, bois polychrome

Histoire

Au moins pour la partie la plus importante, la chapelle date de la fin du XI^e ou du début du XII^e siècle, époque favorable à l'extension du catholicisme

Sur les terres du domaine de Massier données aux moines en 927, elle a été édifiée en maçonnerie de pierre par les moines bénédictins de l'abbaye Saint-André-le-Bas de Vienne dont saint Maximus² et saint André furent les patrons.

Dans la chapelle, saint Maxime est représenté par une statue du XII^e siècle et une peinture murale au fond du chœur, œuvre estimée du XVII^e siècle. Saint Maxime, saint guérisseur, est entouré de pèlerins affligés. Le chanoine Pierre Cavaud (1889-1969), dans son livre *Vienne la sainte*, en fournit une description détaillée.

Bien que l'aspect général soit resté proche de celui de sa construction, on note toutefois des traces nettes de reprises du bâtiment. D'ailleurs un acte du 5 mai 1436 nous apprend que *la chapelle Saint-Maxime, à une demi lieue de Vienne était en ruine*. En effet, elle semble ne pas être sortie indemne des épisodes guerriers et d'autres sinistres.

Cependant, enclavé dans les terrains appartenant au domaine privé du Ravinet, l'édifice n'a pas eu à souffrir de la Révolution.

Restaurations contemporaines

Vers 1970, la chapelle était délabrée : les lattes du plafond s'effondraient, de hautes broussailles et des ronces envahissaient les abords. Aussi, dès les années 70, des entreprises et plusieurs équipes de bénévoles dont les scouts belges de Mons sont intervenus lors de multiples chantiers. Outre le nettoyage du site, ont été réalisés :



Chantier des scouts, vers 1970

- Le piquage des enduits intérieurs.
- Les toitures, pose de tuiles creuses.
- La reprise des joints muraux extérieurs.
- La dalle béton sur tout le sol intérieur.
- La restauration des portes en chêne ainsi que les ferronneries forgées en 1977.
- Le remplacement de la cloche disparue (vol) et la seconde campagne des travaux réalisée par les scouts, en 1980.
- Les vitraux des fenêtres : celle de l'est et celle sud sont équipées avec des reliquats de vitraux colorés de l'église de Chuzelles. Ainsi de belles lumières jaunes et rouges éclairent l'intérieur. Les autres baies sont dotées de verre blanc renforcé.

Note 2 : Saint Maxime, moine à Lérins puis évêque de Riez (Alpes-de-Haute-Provence) fut porteur du patrimoine spirituel dans le monde chrétien méditerranéen à la fin de l'empire romain.

La poutre faîtière, tronc de peuplier, 1970



- o La poutre faîtière constituée par un peuplier à peine retaillé, céda et s'affaissa en juin 1994 ; elle nécessita un étayage d'urgence. Celle en sapin, posée en 2001, s'effondra plus tard, suite à un épisode neigeux. Cela imposa un étayage interdisant l'accès à la chapelle et à ses abords jusqu'à la fin de l'année 2022.
- o La restauration de la fresque du chœur durant l'hiver 2005 par Madame Dominique Luquet. Les travaux ont duré plus d'un mois.
- o La pose au sol sur un lit de mortier à base de chaux, de nouvelles tomettes en terre cuite de réutilisation, en 2013.

Depuis des décennies, il est connu que les mortiers de ciment sont trop étanches et évacuent mal l'humidité. Ainsi, les joints de cette nature ont été piqués puis remplacés par des enduits de chaux plus adaptés.

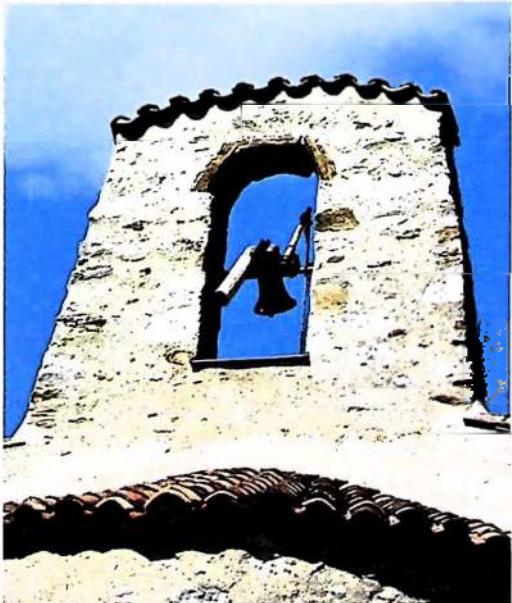
De plus, la dalle de béton du sol a été découpée sur 30 cm à sa périphérie et l'espace libéré a été rempli avec du gravier, pour laisser respirer les murs. Cela apportera notamment une pérennité à la peinture murale du chœur.



Le campanile en 2019 (ci-dessus) puis en 2023
après la restauration de 2022 (ci-dessous)



L'aire de repos de Saint-Maxime, juil. 2023



La façade sud de la chapelle, juil. 2023

Les importants travaux et aménagements effectués en 2022

La municipalité et l'association Chuzelles Histoire et Patrimoine ont lancé un grand chantier de rénovation.

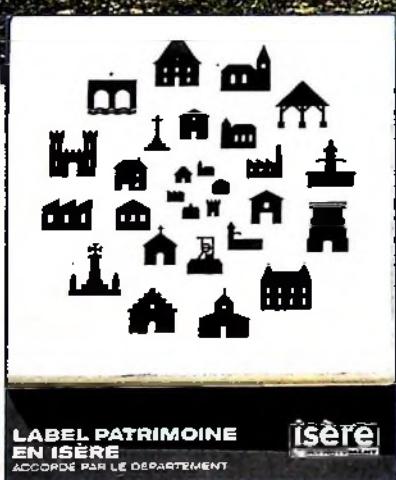
Sous la direction des architectes du patrimoine : la toiture a été reconstruite, les murs restaurés avec, en particulier, le remplacement ou la restauration des pierres blanches d'encadrement. L'angle sud-est était dégradé.

Les travaux de gros œuvre extérieurs ont intégré une aire de stationnement et un large sentier aménagé pour les personnes à mobilité réduite ainsi que l'enfouissement du réseau électrique.

Le budget global a atteint 200 000 euros. La commune et l'association locale ont pu compter sur différents soutiens : le Département et la Fondation Patrimoine ainsi que dans une moindre mesure, un appel aux dons. La chapelle avait par ailleurs obtenu le label Patrimoine en Isère en avril 2021, lui valant l'attribution d'une subvention de 50 000 €.



La chapelle domine son promontoire, juil. 2023



Le cadre extérieur de la chapelle a été bien amélioré avec l'acquisition par la commune d'un ancien verger en friche de l'autre côté du chemin et face à la chapelle ; c'est une protection paysagère et une aisance pour l'avenir.

À Saint-Maxime, le samedi 25 mars 2023 fut une journée de fête célébrant la clôture des travaux et le chef-d'œuvre réussi. La chapelle est apparue dans sa robe éclatante !

Des nostalgiques regrettent peut-être que les pierres murales extérieures soient moins mises en évidence dans la nouvelle parure ?

Tous les acteurs de cette restauration sont à féliciter.

Gageons que la reprise des animations de la chapelle soit réussie !

Sources :

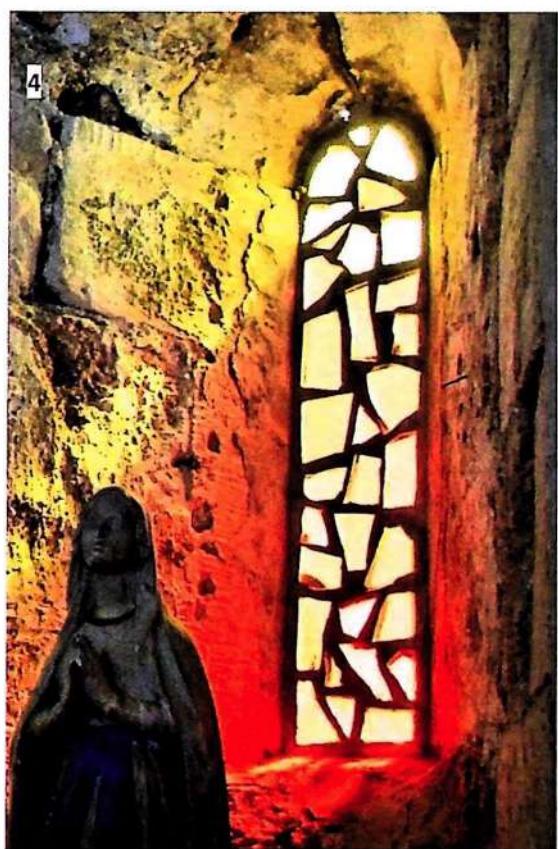
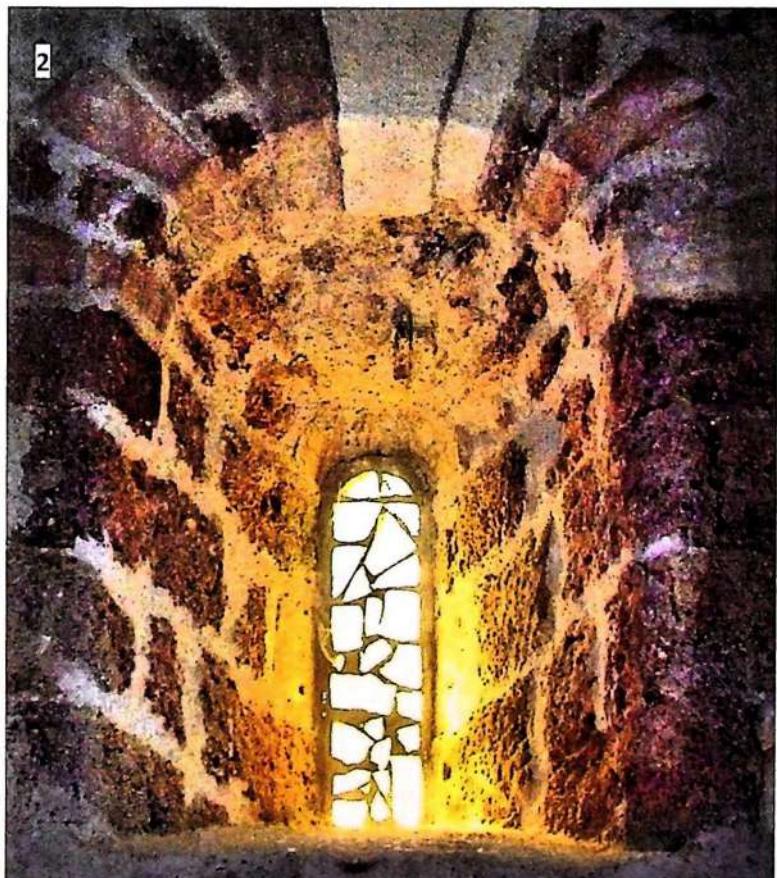
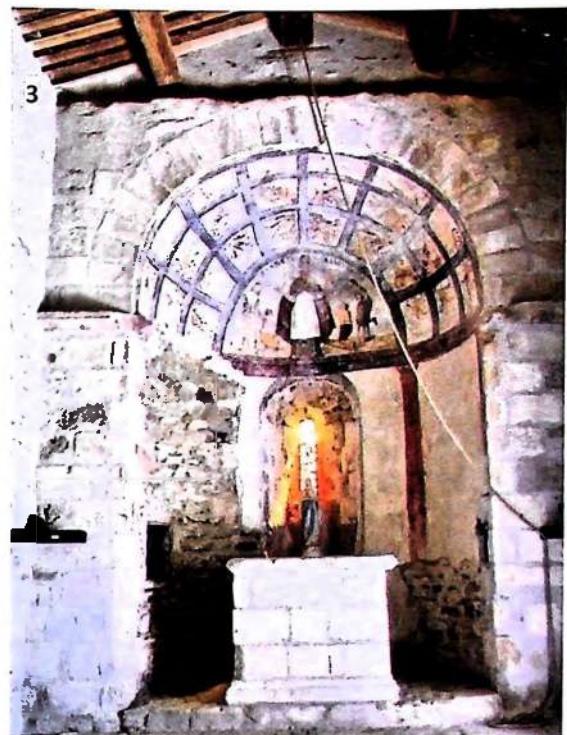
- o Étude préalable Chapelle St-Maxime, C. Jacquemin, architecte Patrimoine, 2019
- o Bulletin trimestriel des Amis de Vienne n°120 / 2023-3
- o Visite commentée de l'édifice, juillet 2023. Remerciements à la mairie de Chuzelles.

Crédit photos : o Claude Girard pour les photos datées 2023 dans leurs légendes
o L'étude de l'architecte Patrimoine, 2019, pour les autres clichés.



Le tronc de collecte des offrandes fixé contre la porte du sud, 2023

La chapelle Saint-Maxime à Chuzelles (suite)



Légendes photos :

- 1 & 2 La baie sud (extérieur & intérieur)
- 3 Le chevet
- 4 La baie du chœur
- 5 Le bénitier

Crédits photos :
Claude Girard
Juillet 2023



Légendes photos :

- 1 Le décor peint (voûte du chevet)
- 2 Sculpture dédiée à saint Maxime
- 3 L'intérieur
- 4 La chapelle, vue zoom au lieu-dit Grandes Granges.

Crédits : Cl. Girard
Juillet 2023

